

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVÉES.

(SUITE).

CHAPITRE XXII.

FRAGMENTS DU MÉMOIRE DE M. MEUNIER.

A MON FILS,

Quand ces lignes, que je trace en les mouillant de mes larmes, te parviendront, je ne serai plus. La mort aura étendu son froid linceul sur mon corps inanimé ; mon front ne rougira pas en te voyant lire ce que ma bouche n'avait point osé t'apprendre.

“ Pierre, mon enfant, mon bien aimé, je suis ton père ! Permetts-moi de t'appeler de ce doux nom de fils, que mon cœur te donnait, mais que ma langue n'avait pas la force de prononcer. Je ne me sentais pas le courage et mon cœur faiblissait à l'idée que j'empoisonnerais le bonheur de ta vie, si joyeuse, si enthousiaste du présent, si confiante dans l'avenir, en t'apprenant que tu ne devais la vie qu'à une union sacrilègement brisée presque aussitôt que formée ! Il était de mon devoir de ne pas te dévoiler, durant ma vie, l'existence de secrets que je devais ensevelir dans mon sein jusqu'à ma

mort. Mais quand la mort sera venue frapper à mon chevet, alors ce secret ne sera plus le mien, il sera devenu le tien, parce qu'alors il t'imposera des devoirs à remplir, dont ton cœur seul te dictera l'étendue.

“ Pierre, mon fils Pierre, ne me maudis pas ! Ta mère, celle qui fut ma femme, vit encore.....Et elle est la femme d'un autre !.....Mon fils, ne juge pas ; ta mère n'est point coupable.....Oh ! c'est une bien triste histoire ! ainsi que te l'apprendront ces fragments. Elle m'a cru mort, et elle a subi sa destinée ! obéissant à des ordres injustes et cruels, elle s'est laissé traîner à l'autel, comme une victime au sacrifice !.....Pauvre Éléonore !.....C'est moi qui étais coupable. Oh ! si tu savais tout ce que mon âme a enduré de douleurs et de tourments ; si tu savais les torrents de larmes qu'ont versés mes yeux ; si tu savais les nuits d'insomnie et d'angoisse que j'ai passées, à genoux auprès de ton berceau, tu n'aurais pas de malédiction dans ton cœur ni d'injures sur ta langue pour la mémoire de celui qui a tant souffert, parce qu'il avait tant à expier !

“ A mesure que tu grandissais, je suivais sur ta figure, dans tes manières, dans tes airs, le développement et l'expression des traits et du caractère de ta mère.....Ta mère ! Pierre ; un ange de beauté ! un ange de vertu, dont je ne dois prononcer le nom qu'à genoux.....Ta mère ! un ange de candeur et d'innocence !.....oh ! pardon ! pardon !.....dont j'ai flétri la douce existence !.....Mes pleurs m'aveuglent, mes sanglots me suffoquent !.....Je continuerai demain. J'espère que je serai plus calme ; ma main tremblera moins !

“ En écrivant ce mémoire, je ne prétends pas me justifier, je ne veux qu'établir à tes yeux toute l'innocence et la pureté d'Éléonore.....Une barrière insurmontable, sacrée, nous sépare. Toi, tu la reverras ; toi, tu pourras lui dire ce que j'ai souffert, et les larmes cruelles dont j'inondai mon chevet, pendant de longues années. Quand ta tendresse te portait à venir me trouver à ma chambre, la nuit, alors que par mes sanglots j'attirais ton attention, je pleurais sur cette faute de mon jeune âge, qui, je le sens, mine la source de ma vie et hâte mes pas vers la tombe.

“ Que mon exemple te serve de salutaire leçon. Apprends à dompter tes passions, et à étouffer dans ton cœur ces élan fougueux des sens, qui, s'ils ne sont pas réprimés, dans une nature bouillante, laissent à leur suite des souvenirs qui brûlent, des remords qui rongent, qui torturent, qui tuent !.....

“ Ma mère était morte ; et mon père, Antoine Meunier, vivait pauvrement sur une petite terre, qu'il avait dans la troisième concession de la paroisse St. Ours, dans le Bas-Canada. L'homme le plus généreux et l'un des plus respectables de la paroisse, M. de Grandpré m'avait pris en amitié, et m'invitait souvent à manger à sa table. Trop orgueilleux pour aider mon père dans la culture de sa terre, je passais mon temps dans l'indolence et la

paresse, quand je n'étais pas employé par M. de Grandpré, chez qui j'allais régulièrement dîner tous les dimanches.

“ La Saint Martin approchait ; c'était le temps où les censitaires payaient leurs rentes au seigneur. Je m'étais fait faire des habits neufs, beaucoup trop riches pour les moyens de mon père, qui prenait sur son nécessaire pour satisfaire ma vanité.

“ Dans le temps des rentes, je restais ordinairement une quinzaine de jours chez M. de Grandpré.

“ Un jour, c'était dans l'automne de 1808, Madame Deguise vint de Sorel, où elle demeurait, faire une visite à Madame de Grandpré, amenant avec elle une jeune fille. J'étais dans l'étude de M. de Grandpré, quand la voiture arriva. Jamais je ne vis de figure aussi fraîche, aussi rose, aussi expressive que celle de cette jeune personne qui accompagnait M^{me} Deguise. Je me sentis tout bouleversé ; de nouveaux sentiments se réveillaient en moi ; des sensations indéfinies flottaient au devant de mon esprit. J'avais vingt ans !

“ Le soir, au souper, je me trouvai assis à table vis-à-vis de cette jeune personne. J'osai à peine lever les yeux sur elle.

“ Je ne dormis presque pas de la nuit ; et quand, vers le matin, mes sens succombèrent à la fatigue, j'eus des songes dans lesquels il me semblait voir flotter, dans des nuages de gaze, l'image de cette jeune fille.

“ Elle s'appelait Éléonore de M***. J'entendis le son de sa voix ; elle chanta, en s'accompagnant d'une guitare. Je crus entendre la voix d'un ange ! chaque note, si pure, si suave, si douce, vibra sur les cordes de mon cœur comme une divine harmonie !.....

“ Je n'avais pas encore vu de figure aussi parfaite ; jamais buste si admirablement sculpté ; jamais coupe de visage, si fine dans ses lignes, si pure dans son contour ! Ses longs cils noirs voilaient ses yeux, baissés sur sa guitare. C'était la réalité de mes rêves, la personnification de tout ce que mon imagination ardente s'était figuré de plus aimable sous une forme humaine !

“ Je fus obligé de sortir de la salle, pour aller baigner mes tempes brûlantes dans l'eau froide de la fontaine. Je courus ensuite m'enfermer dans ma chambre.

“ Au bout de deux jours, elle partit avec sa tante, M^{me} Deguise. Je ne lui avais pas une seule fois adressé la parole, me contentant de la contempler avec une religieuse admiration. Plusieurs fois nos yeux s'étaient rencontrés, et à chaque fois, je ne sais comment j'ai pu ne pas défaillir, sous la violence des battements de mon cœur, qui semblait vouloir s'échapper de ma poitrine

“ Le 24 décembre Éléonore et plusieurs autres jeunes filles se trouvaient réunies chez M. de Grandpré. Il y avait veillé avant d'aller à l'église entendre la messe de minuit. Il était tombé de la neige en abondance. M. de

Grandpré fit atteler des chevaux sur des traines, pour envoyer mener les jeunes filles à la messe. La neige à gros flocons tombait silencieusement. Je me trouvais dans la même traine qu'Éléonore. Nous étions debout, obligés de nous tenir aux bâtons de la traine pour ne pas tomber.

“ Pendant la messe, le vent s'était élevé et soufflait avec fureur, amoncelant la neige par bancs dans les chemins. Comme le temps était assez doux et que le trajet n'était pas bien considérable, personne ne s'était précautionné contre la tempête. J'avais pris néanmoins le manteau de M. de Grandpré.

“ Après la messe, je me trouvai encore dans la même traine qu'Éléonore. Elle était trop légèrement vêtue pour l'espèce de tempête qu'il faisait alors. Une sorte de grosse tête de soie noire encadrait son gentil visage. La *poudrerie* poussée par le vent, fouettait nos figures. La traine était pleine de personnes; les chemins étaient si remplis de neige que notre cheval n'avancait qu'avec peine. A chaque instant, par le balancement que nous donnions à la voiture en nous tenant debout, nous étions sur le point de verser. La nuit était noire; nous pouvions à peine nous voir les uns les autres! Éléonore se trouvait immédiatement devant moi, un peu à ma droite. Elle fut obligée de se retourner pour éviter le vent et la *poudrerie*, qui lui coupaient la figure. Elle n'avait qu'un châle de laine; elle avait froid. Par un des balancements de la traine elle tendit la main pour ne pas tomber; sa main toucha la mienne! Je me sentis frissonner, et malgré moi je la pressai..... Elle ne la retira pas. Je me baissai un peu et je lui dis, mais si bas, si bas, que j'eus de la peine à m'entendre moi-même tant j'étais ému: “ avez-vous froid! ” Je ne sais pas si elle me répondit, je l'enveloppai dans mon manteau que je jetai par dessus sa tête, pour la préserver de la tempête.....

“ Quand nous arrivâmes à la maison, je ne m'étais aperçu ni du temps ni de la distance!

“ Je ne pus me résoudre à rester pour prendre part au réveillon, que M^{me} de Grandpré avait fait préparer. Je montai à ma chambre, et je me jetai ensuite presque tout habillé sur mon lit.

“ Le lendemain, au déjeuner, je revis encore Éléonore, et, comme si nous eussions été attirés par un aimant magnétique, nos regards se rencontrèrent! Elle était un peu pâle; ses lèvres tremblèrent faiblement et sourirent d'un sourire si plein d'ineffable candeur, que je sentis mes sens se fondre sous l'impression de son regard. Je ne la revis plus de la journée.

“ Le jour suivant, M^{me} Deguise me demanda si je voulais la mener en voiture avec sa nièce, chez une de ses amies. Je les conduisis. Je retournai seul avec Éléonore chez M^{me} de Grandpré. Nous ne nous étions pas encore dit un mot, je ne lui avais adressé la parole qu'une fois, à notre retour de la messe de minuit. J'étais assis près d'elle dans la carriole. Mon émotion était si grande que j'avais à peine la force de tenir les rênes. Elle était encore

plus émue que moi. En arrivant à la maison, je lui offris la main pour l'aider à sortir de la voiture. Son visage était blanc comme la neige ; il me semblait qu'elle allait défaillir.

“ M'en voulez-vous ? ” lui dis-je d'une voix presque inaudible. Sa main trembla dans la mienne ; elle ne répondit pas, et s'élança dans la maison....

“ Elle resta jusqu'au jour de l'an chez M^{me} de Grandpré. Je la vis tous les jours et je lui parlai. Plusieurs fois je la promenai en voiture. J'allai la voir chez sa tante à Sorel, où elle devait passer une partie de l'hiver.....

“ Notre amour s'était mutuellement développé avec une brûlante intensité. Je ne pouvais plus vivre loin d'Éléonore.

“ Mon père, trop bon, trop généreux, trop faible pour me rien refuser, vendit sa terre pour m'acheter un cheval superbe, que je lui avais demandé. Je regardais peu à la gêne à laquelle se mettait mon père, à la misère peut-être à laquelle il s'exposait pour gratifier ma folle ambition. Que m'importaient la gêne, les privations, la misère, pourvu que j'eusse mon cheval, ma carriole et mon harnais argenté, pour aller à Sorel voir Éléonore, et la promener !

“ Un jour, c'était le 6 janvier 1809, la fête des Rois, je proposai à Éléonore d'aller passer la journée à St. Ours chez M^{me} de Grandpré ; M^{me} De-guise y consentit, et je partis avec Éléonore. Le temps avait été très doux, depuis le jour de Noël ; les glaces du St. Laurent n'étaient point encore arrêtées ; mais celles de la rivière Richelieu étaient solides et les chemins superbes sur la rivière. Ce n'était qu'une glace vive. Mon beau cheval, de pure race canadienne, plein de feu et d'action, secouait d'impatience son épaisse et flottante crinière ondée ; ses naseaux rouges lançaient une vapeur bleue, qui tranchait sur le blanc mat de la neige. Le ciel était couvert de nuages vaporeux. Le temps était doux et serein.

“ Oh ! comme mon cœur palpait de bonheur d'avoir mon Éléonore à mes côtés, chaudement enveloppée dans une belle robe de buffle toute neuve ! Je fis claquer mon fouet avec orgueil ! Oh ! comme il était beau mon cheval tout noir, sur le dos duquel reluisait son harnais argenté. Retenu par son mors, il frémissait sous les rênes et dansait, en agitant la bande de petites clochettes attachée à son poitrail. Il y avait une foule de voitures qui se promenaient sur la glace. Les jeunes gens couraient leurs chevaux fringants : d'autres s'en allaient du même côté que nous. Personne ne paraissait craindre la glace, et je m'y embarquai. Je lançai mon cheval à son grand trot, et bientôt j'eus dépassé toutes les voitures.

“ Nous arrivâmes chez M^{me} de Grandpré, au moment où l'on se mettait à table pour dîner. Après les vêpres, je voulus ramener Éléonore à Sorel, où sa tante lui avait fait promettre de retourner ce jour-là. M^{me} de Grandpré insista pour que nous restassions, pour tirer le gâteau des Rois, au souper.

— Il fera beau clair-de-lune, nous dit-elle, vous partirez après la fête. Il

faut que vous assistiez au couronnement du roi et de plus je veux envoyer un morceau de gâteau à M^{me} Deguise.

“ Il devait y avoir une réunion ce soir-là chez M^{me} de Grandpré. Tous les amis avaient été invités, pour tirer le gâteau des Rois. Eléonore accepta ; sa volonté était la mienne ; nous restames.....

“ Dix heures sonnaient, mon cheval était attelé et attendait à la porte.

—Vous feriez mieux de rester jusqu'à demain matin, nous dit M^{me} de Grandpré.

—Oh ! non, merci, répondit Eléonore ; ma tante nous attend absolument ce soir.

—Combien pensez-vous mettre de temps à vous rendre ?

—Une heure, répondis-je en flattant orgueilleusement la tête de mon cheval, que je tenais par la bride ! Les chemins sont très beaux sur la glace.

—Je vous conseillerais de passer par terre. Je crains que la glace ne soit pas sûre. Les eaux montent, nous pourrions bien avoir une débâcle, nous dit M. de Grandpré en regardant la lune dont le disque était plongé dans une espèce de brume.

—Il n'y a pas de danger, lui répondis-je, dans moins d'une heure nous serons à Sorel.

—Je vous le souhaite. Adieu.

“ Je m'étais moqué du conseil que la prudence de M. de Grandpré nous avait donné. Hélas ! j'eus bientôt occasion de m'en repentir.

“ En embarquant sur la glace, je m'aperçus que l'eau était montée de plus d'un pied. Sur le milieu de la rivière elle était vive et unie comme un miroir ; je me glorifiais d'avoir choisi cette route. J'étais heureux, mon cœur palpait auprès d'Eléonore. J'étais fier de mener un si beau cheval, dont l'allure si dégagée et si rapide nous entraînait avec la vélocité du vent, vers la demeure de ma bien aimée. Hélas ! je devais bientôt me repentir de n'avoir pas pris le chemin de terre, moins beau mais plus sûr. Un bruit sourd se fit entendre le long du rivage, comme si c'eût été l'effort que faisait l'eau pour rompre la glace ; j'écoutai avec terreur. Bientôt ce bruit sourd fut suivi, à quelque distance derrière nous, par un éclat clair, net, sec comme le bruit d'un bâton qui se rompt subitement. C'était la glace qui, cédant à la crue constante des eaux, s'était rompue d'un travers à l'autre de la rivière. Je tournai la bride à mon cheval et le lançai, au grand galop, vers la côte. La glace craquait horriblement dans toutes les directions ! C'était une débâcle du Richelieu. Déjà la côte se dessinait, blanche et droite devant mes yeux à quelques arpents en avant ; mais, oh désespoir ! la glace s'était détachée du rivage, une mare longue, large, profonde, nous en séparait tout le long de la côte. Le morceau de glace, sur lequel nous nous

trouvions, descendait, emporté par un courant furieux. Mon cheval, effrayé par le craquement des glaces, le bouillonnement de l'eau et les cris que je poussais, pour appeler au secours, courait à l'épouvante, les oreilles couchées dans les crins. J'étais debout dans la voiture, tenant les rênes dans mes deux mains et mon fouet entre mes dents. Emporté comme une poussière, je suivis pendant quelques minutes la lisière du banc de glace, espérant trouver quelque chance de sauter sur le rivage. Espoir inutile : quand notre immense glaçon touchait aux glaces du rivage, le choc était terrible ; de larges blocs s'en détachaient et, après avoir tournoyé sur eux-mêmes, s'enfonçaient sous l'eau pour ne plus reparaitre.

“ Je ne voyais plus de chance de salut que sur la rive opposée ; j'y dirigeai mon cheval, que je sanglai de coups de fouet pour précipiter sa course déjà si furieuse. Je sentis la voiture comme emportée dans l'espace..... Nous venions de sauter, sans y toucher, par dessus une crevasse de deux pieds de largeur ! Je fermai les yeux un instant ; puis je les portai sur mon Eléonore, qui s'était couvert la tête de la robe de buffle, pour ne pas voir. A l'autre côté, même désappointement, mêmes difficultés, même barrière de glaçons cassés, brisés, broyés ; se choquant, tourbillonnant dans les remous, plongeant, reparaissant pour replonger encore et s'enfoncer dans ces gouffres d'eau et d'écume.

“ Il n'y avait pas de chances sur cette rive ; je résolus de retourner vers l'autre. La lune sortait en ce moment de dessous un nuage ; je vis le village de Sorol, et je reconnus la flèche de l'église à la réflexion de la lune sur son clocher en ferblanc. Il n'y avait plus à hésiter ; nous descendions avec une effroyable rapidité. Si je voulais arriver avant d'avoir dépassé les maisons, il me fallait encore pousser mon cheval à toute vitesse. Noble animal, il était tout couvert d'écume ; il n'avait pas encore fléchi une seule fois, malgré la course désordonnée qu'il venait de faire ! Je lui donnai encore du fouet ; il bondit, et la tête baissée, il courut, dévorant les distances. Nous avions encore à franchir la même crevasse, que nous avions déjà si heureusement sautée.... Mon cheval aurait-il la même vigueur ? La crevasse se serait-elle élargie ?.....

“ Déjà il me semble l'entrevoir. Elle s'est affreusement agrandie ! Poussés en sens contraire par des courants opposés, les deux banes de glaces se sont éloignés !..... Je saisis Eléonore dans mes bras..... Il était temps..... Le cheval, aveuglé par sa course effrénée, fit un bond prodigieux et alla plonger, la tête la première, au milieu de l'onde, qui se referma sur lui. En sautant sur la glace, avec Eléonore dans mes bras, mes pieds s'étaient embarrassés dans la peau de buffle, et je tombai, mais heureusement sans accident. Ce qui avait failli nous occasionner une chute dangereuse fut peut-être ce qui nous sauva. Après avoir déposé Eléonore dans un lieu sûr, et l'avoir enveloppée dans la robe de buffle, j'allai sur le bord de l'eau jeter un dernier

coup d'œil sur mon cheval. Je ne vis rien. Je crus que les eaux l'avaient englouti avec la voiture. Je lui donnai un soupir. Mais bientôt j'entendis le son des clochettes et l'écho des pas d'un cheval qui fuyait vers le rivage,— c'était le mien. Le noble animal était parvenu à monter sur la glace ; son instinct le guidait vers le village, et la peur l'emportait sur l'aile des vents.

“ La tête en feu et le désespoir au cœur, je retournai à mon Eléonore, mon ange, ma bien aimée, ma vie ! Je ne savais plus que faire ; je ne voyais plus d'espoir, il ne nous restait plus qu'à attendre le jour.

—Faut-il donc mourir ? dit-elle avec une navrante expression de douleur. Passer la nuit ici ?

“ Sans lui répondre, j'étais mon capot, mon gilet, mes gants, et je me mis à courir, pour chercher, encore une fois, si nous ne pourrions pas trouver un passage. Notre banc de glace, rogné par les chocs des autres glaçons et rompu en divers endroits, n'offrait plus qu'une superficie de quelques arpents carrés. J'en fis tout le tour, mesurant les distances et calculant nos chances avec un froid désespoir. Nous commençons à sentir l'influence des eaux turbulentes du St. Laurent, qui nous emportaient vers le lac St. Pierre, où nous serions broyés sans ressources. Ruisselant de sueur, malgré la pluie fine et glacée qui commençait à tomber, les yeux gonflés par la fatigue et l'épuisement, les oreilles me tintaient, les artères des tempes battaient à se rompre ; c'est ainsi que j'arrivai, trempé par la pluie, essouffé, pantelant, auprès de celle pour laquelle j'aurais vingt fois donné ma vie, et que je n'avais plus l'espoir de pouvoir sauver.

“ Je me revêtis de mes hardes et m'assis sur la glace, à quelque distance d'Eléonore. Il n'y avait plus qu'à mourir, et je me mis à pleurer comme un enfant ! Soit qu'elle ne m'eût pas entendu arriver, soit qu'elle se fut évanouie, enveloppée par dessus la tête dans la robe de buffle, elle ne fit pas un mouvement. Au bout de quelque temps cependant, elle souleva la peau ; me regarda sans dire un mot, comme si elle eût pressenti, à ma contenance morne et abattue, qu'il ne nous restait plus qu'à mourir.

—Vous pleurez ! me dit-elle enfin avec son angélique voix, si douce.

—Oui, parceque je ne puis vous sauver, lui répondis-je avec une agonisante expression de désespoir.

—Plus d'espoir !

— Plus rien !.....

—Eh bien ! dit-elle, avec une énergie dans sa voix qui me surprit, s'il faut mourir, mourons ensemble !

“ Et se levant, elle vint s'asseoir près de moi. A la pluie fine avait succédé une neige épaisse et molle, qui tombait en larges flocons.

“ Une espèce de torpeur morale et d'anéantissement physique avait succédé à l'énergie que j'avais déployée tant que j'eus quelqu'espoir ; j'en fus brusquement tiré par un bruit, qui me parut étrange et que je me distinguai

pas bien d'abord. J'écoutai. C'était les hennissements d'un cheval à une distance peu éloignée. Je courus voir ce que c'était. La neige qui tombait toujours large, épaisse, silencieuse, m'empêchait de distinguer ; mais je crus reconnaître mon cheval. Je l'appelai par son nom. Le noble animal se mit à hennir. Oh ! comme mon cœur palpita. La glace sur laquelle je me trouvais descendait toujours, et le pauvre animal suivait, en marchant sur la lizière du glaçon opposé, qui paraissait arrêté ; j'entendais le bruit de ses fers. Je me serais jeté à la nage, si j'eusse su nager, avec Eléonore dans mes bras. J'appelai encore mon cheval, le caressant de la voix. J'entendis comme un corps qui plongeait, et bientôt je pus distinguer une masse noire qui luttait contre les flots. C'était lui, mon cheval ! Il essaya de monter sur la glace où j'étais (1). Ses pieds glissaient, et l'impétuosité avec laquelle nous étions emportés ne lui permettait pas de se soutenir. Je l'aidai de tous mes efforts, mais en vain ; il n'avait plus ni harnais, ni bride, probablement que le tout avait été brisé ! Une idée du ciel vint frapper mon esprit — je courus à Eléonore, je la pris dans mes bras ; je mis une main sur la tête de mon cheval, qui cherchait toujours à monter sur la glace, et m'élançai sur son dos. Le cheval enfonça par dessus la tête ; nous bûmes de l'eau.

“ D'une main je tenais ma bien aimée, ferme sur le dos du cheval, devant moi ; et de l'autre je me cramponnais à la crinière du courageux animal, qui se mit à nager vers la glace opposée. En arrivant de l'autre côté, il essaya encore de monter sur la glace, mais le poids qu'il portait gênait ses mouvements ; j'aidai Eléonore à y sauter, et je sautai après elle.—Je sentais que la glace était solide et ne remuait pas ; j'offris au ciel, à genoux, une prière de reconnaissance.

“ Après Dieu, c'était à mon cheval que je devais la vie. La pauvre bête, le front tourné contre le courant qui l'entraînait, luttait avec une incroyable vigueur contre la fureur des flots. Il fit un prodigieux effort ; il sortit presque tout son corps hors de l'eau ; ses deux pieds de devant sur la glace, il cherchait à se cramponner avec ses fers.—Je m'élançai pour l'aider, en le saisissant à la crinière ! Oh ! malheur, le pied me glissa et j'allai me heurter contre son front. Le choc m'empêcha de tomber à l'eau, mais lui fit perdre prise. Il fit un plongeon et, au moment où il reparaisait sur l'onde, un glaçon le frappa à la tête. Il lâcha un gémissement si plaintif, que j'en frissonnai ; il tourna la tête de mon côté, comme s'il eut voulu implorer mon secours, puis elle s'affaissa sous l'eau ; sa crinière flotta un instant, et il s'enfonça sous la glace pour ne plus reparaitre ! Je versai une larme sur sa mort !—Pauvre animal, si fidèle !

(1) On trouve des traits extraordinaires de sagacité et d'attachement de la part du cheval.—En 1787, un cosaque, en traversant le Don, tomba dans une marre d'eau. Son cheval parvint à s'échapper, mais le malheureux cosaque allait misérablement périr, quand son cheval le saisit avec ses dents par son manteau, et le sortit de l'eau.

“ Eléonore, qui avait vu la lutte désespérée de la noble bête et sa fin si triste, pleurait aussi. Cependant nous n'étions pas encore sauvés ; nos vêtements étaient imbibés ; tout le corps d'Eléonore tremblait, ses dents claquaient ! Je lui passai une main sous le bras et je la fis courir dans la direction du rivage, pour la réchauffer. Elle était si faible, qu'elle n'avait pas la force de se supporter. Je l'obligeai de marcher, malgré sa faiblesse, dans la crainte que le froid ne s'emparât de ses membres. Enfin, oh bonheur ! nous atteignîmes le rivage ! Il y avait une maison auprès. Tout le monde était couché. Je frappe avec violence et l'on vient nous ouvrir. — Ces bons habitants, en apprenant ce qui nous était arrivé, nous firent boire un verre de rum, mêlé de sucre et d'eau chaude. Eléonore fut couchée dans des *couvertes*. Quant à moi, après avoir changé de vêtements, je me jetai tout habillé sur le plancher près du poêle.

“ Aux premières lueurs de l'aurore, je me fis conduire au village ; et, aussitôt que je pus me présenter, je me rendis chez M^{me} Deguise. Je lui racontai tout ce qui nous était arrivé. Elle fit atteler sa voiture et se hâta d'aller retrouver sa chère Eléonore, après m'avoir chaleureusement exprimé toute sa reconnaissance dans les termes les plus affectueux.

“ Dans l'après-midi, je retournai chez M^{me} Deguise pour avoir des nouvelles d'Eléonore. Elle était couchée et bien malade. J'y retournai le soir. Elle n'était pas mieux. J'y retournai encore le lendemain ; je voulais la voir, quand ce n'eusse été qu'un instant ; lui dire un mot, quand ce n'eût été qu'un seul.

“ Madame Deguise m'attendait dans le salon, où la servante me fit entrer. Elle me tendit la main avec bonté et me fit asseoir près d'elle. Nous restâmes quelques instants sans prononcer une seule parole. Je tremblais d'apprendre quelque fâcheuse nouvelle, je tenais mes yeux baissés sur le tapis, n'osant les lever sur M^{me} Deguise ; elle contemplait mes traits bouleversés. Je sentais qu'elle m'examinait sans que je la regardasse, j'étais embarrassé ; non que j'eusse aucun reproche à me faire ; au contraire, ma conduite vis-à-vis d'Eléonore avait toujours été respectueuse et réservée. J'aimais trop véritablement Eléonore, et j'attachais trop d'importance à son estime pour ne pas avoir essayé de la mériter. Le véritable amour est toujours timide vis-à-vis de celle qui en est l'objet, quelque violent qu'il soit dans le cœur de celui qui le ressent. Mon amour pour la nièce me rendait timide vis-à-vis de la tante, et c'est cette timidité qui causait mon embarras.

— Vous êtes bien changé, me dit-elle enfin d'une voix pleine de bienveillance ; êtes-vous malade ?

“ Les larmes, malgré moi, me montèrent aux yeux à l'accent affectueux de sa voix ; je me sentais entraîné à lui faire l'aveu de mon amour pour sa nièce. Je me contins cependant, et je lui dis en m'efforçant de donner à

mes paroles un air d'indifférence, que trahissaient mon émotion et la pâleur de mon visage :

— Oh ! non, madame ; je suis bien, mais j'étais inquiet pour mademoiselle de M***.

— Vous lui portez donc un grand intérêt ? me dit-elle, en approchant sa chaise de la mienne.

“ Je levai les yeux sur sa figure, et je surpris ou crus surprendre un sourire expirant sur ses lèvres. Un rayon d'espoir et de bonheur illumina mon âme.

— Oh ! je l'aime, je l'aime, lui dis-je. Je sens que je ne puis vivre sans elle. Je n'ai pas dormi depuis qu'elle est malade ; et je mourrais, si sa maladie s'aggravait. — Oh ! dites, dites-moi comment elle se trouvait ce matin.

— Tranquillisez-vous, M. Meunier, elle est bien mieux ce matin. Elle a eu un peu de fièvre cette nuit, mais ça ne sera rien. Elle pourra se lever cet après-midi. Venez et vous la verrez.

“ Je me détournai pour essuyer une larme de joie ; M^{me} Deguise me vit, et me prenant la main dans les siennes, me dit :

— Mon cher M. Alphonse, je vous estime et vous aime, parceque vous êtes un excellent jeune homme. Madame de Grandpré m'a parlé bien avantageusement de vous ; mais si vous voulez m'en croire, vous renoncerez à un amour inutile, qui ne vous causera que du chagrin, à vous et à Eléonore. Son père ne consentira jamais à vous la donner en mariage.

“ Si l'on eut versé du plomb fondu sur mon cœur, on n'en eut pas arrêté plus vite les pulsations ; je me sentis chanceler, et j'eus besoin de m'appuyer sur un des bras du fauteuil dans lequel était assise M^{me} Deguise. Je ne pus trouver une parole pour répondre, et au bout de quelques minutes je me levai pour partir. L'excellente tante d'Eléonore eut pitié du misérable état dans lequel elle me vit.

— Ne vous effrayez pas, me dit-elle, en laissant échapper un soupir du fond de son cœur, je parlerai à Eléonore, et nous verrons ce qu'il y aura à faire. Adieu, venez vers sept heures, ce soir.

“ A sept heures j'allai chez M^{me} Deguise, Eléonore était à demi couchée sur un sofa, encore faible et souffrante. M^{me} Deguise était occupée dans la cuisine. Au bout d'un quart d'heure, quand elle vint nous rejoindre dans le salon, Eléonore et moi nous nous jetâmes à ses genoux, la priant de vouloir se joindre à nous pour tâcher de fléchir M. de M***. Eléonore et moi nous nous jurâmes un amour éternel. M^{me} Deguise pleurait ; oh ! l'excellente femme.....

“ Quelques jours après, la rage et le désespoir au cœur, je quittais la maison de M. de M***, aux genoux duquel j'avais été demander sa fille en mariage. Il m'avait reçu avec une dédaigneuse hauteur, se moquant de ma présomption à moi le fils d'un roturier ! oh ! comme si toute la noblesse du

cœur s'était réfugiée dans la poitrine des seigneurs ! La menace sur le front et l'injure sur les lèvres, il m'avait ignominieusement chassé de sa maison !.....

— Je retournai chez M^{me} Deguise ; Eléonore m'attendait avec une fiévreuse impatience. Elle lut sur ma figure le résultat de ma démarche auprès de son père.

— Qu'allons-nous faire, me dit-elle ?

— Ce que vous voudrez, lui répondis-je.

— Je vous suivrai partout où vous voudrez, continua-t-elle en me tendant la main.

— *Marions-nous secrètement, lui dis-je en la pressant contre mon cœur.*

M^{me} Deguise, qui avait assisté à cette scène et qui sentait dans son cœur tout ce que nous éprouvions, nous conseilla de modérer notre douleur et notre impatience.

— Je verrai M. de M***, nous dit-elle ; je lui parlerai. Attendez encore quelques années, vous êtes jeunes tous deux. Le temps change bien des choses. Vous voulez faire une folie, impossible d'ailleurs ; car aucun prêtre ne voudrait vous marier sans le consentement de vos parents, étant tous deux mineurs.

— Si nous ne trouvons pas de prêtre qui veuille nous marier, repris-je, presque sans savoir ce que je disais, nous nous ferons marier par un ministre.

— Absurde ! absurde ! répondit M^{me} Deguise, il vous faudrait une licence.

— Eh bien, nous irons nous marier dans les Etats.

— Plus absurde encore !

— Qu'allons-nous donc faire ? nous écriâmes-nous en nous jetant aux pieds de M^{me} Deguise. Nous ne pouvons vivre l'un sans l'autre.

— Attendez, attendez ; un an, deux ans, trois ans s'il le faut.

— Et si mon père, reprit Eléonore en sanglotant, voulait me forcer d'en épouser un autre ? vous le connaissez, ma tante, sa volonté inflexible ne saurait se soumettre aux désirs des autres, il ne peut souffrir chez qui que ce soit une opinion différente de la sienne, encore bien moins chez sa fille.

— Je frémis en entendant Eléonore prononcer ces paroles, dont je ne compris que trop bien la vérité. M^{me} Deguise se mit à réfléchir. Nous la supplîames les mains jointes, de nous servir de mère.

— Mes pauvres enfans, que voulez-vous que je fasse ? Tout ce que je puis, c'est d'écrire à M. de Grandpré et le prier de parler à M. de M***, qui est son ami. Je lui parlerai aussi. Il ne faut pas désespérer tout-à-fait ; je l'attends demain. Quand à vous, mon cher monsieur Meunier, retournez chez vous au plutôt. Ne venez pas ici avant que je vous fasse savoir de mes nouvelles ; je vous en ferai parvenir bientôt.

“ Les paroles de Madame Deguise nous laissaient encore un espoir ; et quand je quittai Eléonore j'étais plus tranquille.

“ Je fus un grand mois, sans recevoir aucune nouvelle. J'attendis encore deux semaines ; enfin n'en pouvant plus d'impatience et d'inquiétude, je me rendis à Sorel.

“ Eléonore n'était plus chez M^{me} Deguise ; elle était retournée chez son père. J'appris dans le village qu'il avait résolu de lui faire épouser le docteur G***, jeune médecin de la ville de Montréal, qui l'avait demandée en mariage. Je résolus de voir secrètement Eléonore, et je profitai d'un voyage que son père fit quelques jours après, pour la faire consentir à me suivre dans l'état de Vermont, où un ministre protestant de St. Albans nous maria, sans aucune difficulté. Le surlendemain je la ramenai à Sorel, où son père n'était pas encore revenu.

“ J'étais coupable ; je fus la cause de cette faute qui devait avoir pour nous deux de si tristes résultats.—Pauvre enfant, n'ayant point subi la douce influence des conseils d'une mère qu'elle avait perdue dans son bas âge ; n'ayant pour la guider que la volonté d'un père, qui l'aimait et voulait son bien sans doute, mais qui ne savait point comment parler au cœur de sa fille ; elle accepta ma proposition autant peut-être pour échapper au mariage que lui destinait son père, que par amour pour moi.

“ Nous étions mariés. Au bout de trois jours il fallut nous séparer ; son père devait arriver dans le cours de la journée.

“ Il avait été convenu, entre Eléonore et moi, qu'elle m'écrirait à St. Ours ; et au cas où son père serait inflexible, que j'irais dans les Etats-Unis gagner quelque argent.

“ Le père d'Eléonore fut inflexible, il lui défendit de parler de moi. Elle n'avait pas osé lui déclarer notre mariage.—Ainsi je me décidai à quitter le pays.

“ Trois ans après, au retour d'un long et pénible voyage que je fis, à bord d'un vaisseau baleinier, dans la mer pacifique, je revins à Boston, le cœur plein de joie et d'espérances. Par mon économie, mon travail, ma persévérance, j'avais réussi à amasser une somme de cinq cents piastres. Oh ! comme je saluai, avec des palpitations d'ivresse et de bonheur, le pavillon anglais qui flottait à l'artimon d'un trois mâts, qui sortait du port de Boston. Je croyais voir un navire venant de Montréal, comme on en voit quelquefois passer à Sorel..... Sorel ! mon pays, mon Canada, ma terre promise !

“ Je ne restai à Boston que le temps nécessaire pour régler mes comptes avec les armateurs ; et dès le lendemain matin j'étais en route pour le Canada.

“ Madame Deguise était morte, laissant une petite rente à ta mère qui demeurait dans le village de Sorel, en pension chez de braves ouvriers. Son

père l'avait chassée de chez lui, quand il apprit son mariage. Tu étais né, mon fils !

“ Je restai deux mois à Sorel. Au bout de ce temps, je reçus une lettre de l'un des armateurs pour le compte duquel j'avais fait le voyage de la pêche à la baleine. Il m'offrait du service, comme second, à bord d'un navire qu'il expédiait au Cap de Bonne-Espérance, avec part dans les profits.

“ L'offre était avantageuse, j'étais pauvre, le voyage ne pouvait durer que huit mois, tout au plus ; j'acceptai. Ta mère ne pouvait supporter l'idée de me voir partir. Nous eussions bien voulu faire célébrer notre mariage devant l'église, mais le curé exigeait le consentement de M. de M*** qui s'y refusait obstinément. Il fut donc convenu que nous attendrions l'âge de majorité de ma chère Eléonore et mon retour.

“ Hélas ! nous ne devons plus nous revoir.

.....

“ Les premiers jours de notre voyage furent assez beaux, mais le deuxième jour un vent du Nord-nord-ouest s'éleva avec violence. Nous eûmes une tempête qui dura deux jours. Le navire, qui était vieux, faisait eau en plusieurs endroits. Les pompes ne suffisaient pas ; il fallut se décider à quitter le navire. Par malheur, il ne restait plus que la petite chaloupe, la grande ayant été enlevée durant la tempête. On tira au sort pour savoir quels seraient les dix qui s'y embarqueraient. Deux de mes camarades et moi furent désignés comme devant rester sur le navire, qui ne pouvait tarder à s'enfoncer.

“ Cependant, malgré notre effroyable position, nous ne perdîmes pas courage ni tout espoir. Nous fîmes un petit radeau, que nous avions solidement attaché avec des cordages.

“ A peine nous étions nous éloignés de quelques arpents du navire, que nous le vîmes plonger en avant, puis se relever lentement ; un instant après, le pont, cédant à la pression de l'eau, se rompit avec un bruit sourd, une masse d'eau jaillit comme une trombe, toute la mâture du navire trembla, puis il s'enfonça dans les abîmes pour ne plus reparaitre.

“ Toute la nuit suivante nous fûmes ballottés au gré des vagues ; notre petite voile blanche suffisait à peine pour nous diriger.

“ Vers les deux heures de l'après-midi, nous crûmes distinguer un navire dans le lointain. C'en était un en effet ; c'était un brig anglais qui faisait route pour Calcutta. Il nous avait aperçus, et nous recueillit à son bord.....

“ Je m'étais rendu utile durant le voyage. Le capitaine me proposa de me charger d'une pacotille qu'il voulait envoyer à Canton. J'achetai à Calcutta plusieurs caisses d'opium. Mon voyage à Canton fut heureux. Je vendis avec profit la pacotille que m'avait confiée le capitaine, ainsi que mon opium. Revenu à Calcutta j'y trouvai mon capitaine auquel je rendis compte de mes transactions. Il frêta une barque qu'il expédia à Manille ;

je m'embarquai comme subrécargue, avec un joli assortiment de marchandises que j'avais acheté pour mon compte. Je fus heureux ; et après avoir vendu ce que j'avais emporté, je pris à Manille passage sur un trois mâts Américain qui retournait à Boston, où j'arrivai, juste dix-huit mois après mon départ.

“ Les armateurs, chez lesquels je me rendis en débarquant, me croyaient mort depuis longtemps. Ils n'avaient jamais entendu parler ni de mes compagnons laissés sur le navire ni de moi, depuis notre naufrage.

“ Ceux qui avaient quitté le navire naufragé dans la chaloupe, furent recueillis par un des vaisseaux de la compagnie des Indes qui retournait en Angleterre ; d'où ils revinrent à Boston rendre compte aux armateurs de ce qui leur était arrivé.

“ Ma femme avait appris mon naufrage. La nouvelle s'en répandit à Sorel et dans la paroisse de St. Ours, avec celle de ma mort. Mon pauvre vieux père ne put supporter ce choc ; il était malade et cette funeste nouvelle hâta sa mort, qui arriva quelques mois après.

“ Pendant douze mois, Eléonore fut inconsolable. Elle fit une grave maladie, qui la conduisit à deux doigts de la tombe.

“ Son père profitant des terreurs de la mort, et de l'affaissement physique et moral de ma pauvre femme—ah ! c'est la dernière fois que je dois l'appeler ainsi,—lui persuada que notre mariage était nul ; que de continuer dans cet état, c'était un crime, un sacrilège !..... Ma bonne et sainte Eléonore, je te pardonne !..... Tu me croyais mort. Tu oublias notre mariage.... Pour rentrer dans les bonnes grâces de ton père, tu consentis à prendre pour époux un homme de son choix..... Ah ! je sais les pleurs que tes yeux ont versés !..... Assez, assez ! n'en parlons plus.

“ Pierre, mon bon fils Pierre, tu la reverras..... ta mère.”

.....

La lecture du mémoire de M. Meunier, dont nous venons de donner quelques fragments, occupa Pierre de St. Luc une partie de la matinée, et fit une profonde impression sur son esprit. La première partie du mémoire, écrite aux jours de jeunesse de M. Meunier, avait fait place, dans la seconde, à des réflexions plus sérieuses et plus solennelles. Cette seconde partie avait été commencée quelque temps après la mort de la seconde femme de M. Meunier, et terminée quelques semaines seulement avant l'époque où commence cette histoire. Nous faisons pour le présent grâce au lecteur de cette seconde partie, nous réservant, si les circonstances le requièrent, le droit d'en citer plus tard quelques extraits.

A mesure que Pierre de St. Luc, auquel nous conserverons ce nom, avançait dans la lecture du mémoire, il lui avait semblé entendre une voix de l'autre monde, lui parlant par d'au-delà la tombe, et dont les paroles lui arrivaient, après s'être épurées au tamis du linceul mortuaire ; d'abord un peu

indistinctes, puis peu à peu plus graves, plus profondes, plus solennelles. Absorbé dans un saint recueillement, son âme avait, si je puis m'exprimer ainsi, spiritualisé les paroles de son père, les dépouillant de tout ce que la plume leur avait empreint de faiblesse humaine, pour n'y voir que l'expression d'une pensée divine, qui lui donnait, dans son père, une grande leçon et lui offrait un grand enseignement.

Pierre de St. Luc ne discuta pas les actions de l'homme ; il ne vit qu'un père ! Dans Eléonore de M***, il ne jugea pas la femme..... Cette femme, c'était sa mère ! Un fils ne juge pas sa mère !..... Ce serait un blasphème !

Son esprit ne s'arrêta pas un seul instant à questionner la suffisance des motifs qui avaient porté son père à lui cacher sa naissance et son nom : il l'avait voulu ainsi ; cela suffisait. Peut-être quelqu'un pourrait-il être à cet endroit un peu plus difficile que Pierre de St. Luc, et ne pas trouver les raisons du père Meunier suffisantes ; cependant quand on vient à considérer l'extrême jeunesse de Pierre, au moment où M. Meunier le fit venir à la Nouvelle-Orléans ; quand on considère qu'il aurait fallu dire à cet enfant : " que sa mère était la femme d'un autre," on conviendra peut-être qu'il pouvait répugner à l'homme d'ouvrir ainsi une plaie si profondément douloureuse. Plus le père tarda à s'ouvrir à son fils, plus il lui devint difficile de le faire. Plus tard M. Meunier contracta un second mariage ; alors il lui devenait impossible d'avouer l'existence d'une première femme, sans s'exposer aux conséquences pénales du crime de bigamie. Ce qu'il avait de mieux à faire, après avoir fait mal, c'était de se taire ; et il se tut.

Pierre de St. Luc, associant dans sa pensée l'image de son père et celle de sa mère, demeura longtemps plongé dans les plus profondes réflexions ; puis il plia avec soin le mémoire qu'il replaça dans la cassette, d'où il tira les lettres de sa mère. Il les prit dans ses mains ; et après en avoir examiné les cachets, il les baisa avec respect les unes après les autres, et les remit à leur place après les avoir lues.

Il était près de onze heures, quand Pierre de St. Luc se fit servir son déjeuner, qu'il prit sans dire un mot, et sans faire une seule question aux nombreux esclaves de la maison, qui venaient lui apporter, les uns un bouquet de violettes, les autres une corbeille de fruits, ou toute autre chose que ces bons serviteurs croyaient pouvoir lui faire plaisir.

— Où est Pierrot ? demanda-t-il, aussitôt qu'il eut fini son déjeuner.

— Li l'éte couri voir c'te jiment savage, du laquelle tout l'imonde parlé tant ! répondit le vieux Jacques, qui arrivait de la cuisine.

Pierre fit un léger mouvement d'impatience, qu'il réprima presque aussitôt.

— Eh bien, Jacques, tu vas venir avec moi. Et il prit son chapeau et sortit avec le vieil esclave, qui le conduisit à l'endroit du cimetière où avait été enterré M. Meunier.

Agenouillé sur la tombe de son père, la tête nue et baissée sur sa poi-

trine, il demeura longtemps dans cette position, sans que les allées et venues continuelles des curieux et des visiteurs le dérangeassent un seul instant de sa profonde rêverie, et de la religieuse offrande que lui dictait sa piété filiale.

Quand il retourna à son logis il donna l'ordre de dire " qu'il n'était à la maison pour personne ;" se soustrayant ainsi à toutes les visites, qui ne cessèrent de lui arriver tout le reste de la journée. Il était devenu tout d'un coup le héros de la Nouvelle-Orléans ; et c'était à qui irait lui en faire le compliment. Quelques-uns par amitié, plusieurs par devoir et le plus grand nombre par curiosité, comme toujours.

Il passa une partie de la nuit à écrire à chacun des gérants de ses diverses habitations, de lui envoyer au plutôt un état des différentes fermes, du nombre et de la conduite des nègres, et du montant de boucauts de sucre et de barils de melasse disponibles ; leur annonçant en même temps sa prochaine visite. Il écrivit aussi à tous les agents et courtiers de feu M. Meunier, les priant de venir le voir au plutôt pour régler leurs comptes.

CHAPITRE XXVII.

CABRERA.

Sir Arthur Gosford, après avoir fait tous les préparatifs nécessaires, n'attendait plus que Lauriot et ses hommes, pour se mettre à la poursuite de Cabrera. Sir Arthur de temps en temps regardait du côté de la rue Canal, puis reportait, impatienté, ses regards sur sa montre, dont l'aiguille marquait quatre heures. Deux voitures de louage attendaient devant la porte de l'hôtel St. Charles ; Trim était assis auprès du cocher, et Tom s'étendait complaisamment sur les coussins de l'une d'elles, ayant à côté de lui deux carabines, dont l'une remarquable par sa longueur et l'épaisseur de son canon, était un présent que le capitaine avait fait à Trim.

— Enfin ! les voilà, s'écria Sir Arthur, en prenant une caisse de pistolets et un superbe fusil à deux coups qu'il déposa dans le cabriolet à deux places, qu'il s'était réservé pour lui et Lauriot. En effet c'était Lauriot qui arrivait, accompagné de huit hommes de choix, armés de carabines et de pistolets.

— Montez dans ma voiture, M. Lauriot ; placez vos hommes dans celle-là, et partons, dit Sir Arthur.

— Allons, vous autres, montez vite ! nous sommes un peu en retard, nous n'avons pas de temps à perdre, cria Lauriot à ses hommes, tout en prenant son siège à côté de Sir Arthur.

— En route maintenant, et fouette cocher.

Le léger cabriolet de Sir Arthur partit au grand trot de son cheval, tandis que la voiture attelée de quatre vigoureux chevaux qui suivait par derrière, ébranlait le pavé sous le poids de ses roues.

La distance qui sépare la Nouvelle-Orléans de Carolton fut bientôt franchie.

— Qu'allons-nous faire maintenant, M. Lauriot ? lui dit Sir Arthur, aussitôt qu'ils eurent renvoyé les voitures.

— D'abord nous allons acheter des provisions et quelques ustensiles, pendant que quelqu'un ira faire préparer une embarcation, et nous traverserons aussitôt que possible.

— C'est bien, M. Lauriot, vous êtes le chef de l'expédition, et nous suivrons tous vos ordres, répondit Sir Arthur. Voici de l'argent pour acheter tout ce qu'il faudra. Je vais aller voir à l'embarcation.

Les emplettes furent bientôt faites, et, vingt minutes après, ces douze hommes débarquaient sur la rive opposée du Mississipi. Jusque là les difficultés n'avaient pas été grandes, mais ici elles commençaient. Ils ignoraient la route que pouvait avoir prise Cabrera, quoique tous fussent d'opinion qu'il était probable qu'il avait gagné les prairies. Il pouvait dans ce cas être passé par le bayou Latreille, qui prenait dans les cyprès, à deux lieues plus bas de l'endroit où ils étaient débarqués ; peut-être par le bayou Goglu ; ou bien avait-il poussé plus haut, pour prendre le bayou Tigyon près de la paroisse St. Bernard ? Tous ces bayous sortaient des cyprès, qui se trouvaient en arrière de la deuxième ou troisième concession des terres sur le bord du Mississipi. Il était extrêmement difficile de pouvoir trouver la source de ces bayous à travers les bois et les cyprès, à moins de connaître parfaitement les sentiers qui y conduisaient. Lauriot connaissait assez bien le chemin qui menait au bayou Goglu, qui se trouvait presque en face de l'endroit où ils étaient débarqués, mais il ne connaissait pas les autres bayous. Ces trois bayous aboutissaient bien tous à la baie Barataria, mais il était de toute nécessité qu'ils sussent au juste, si Cabrera s'était bien embarqué pour les prairies. Il n'était pas impossible qu'il eut monté jusqu'au bayou Lafourche.

Lauriot ayant communiqué ces réflexions à Sir Arthur, il appela ses gens pour avoir une consultation. La plupart étaient d'avis de se rendre de suite au bayou Goglu, qui n'était pas à plus d'une lieue de là.

— Et toi, Trim, qu'en penses-tu ? lui demanda Sir Arthur.

— Moué pensé, y étez mieux de diviser nous en deux moqués, moqué pou bayou Latreille, moqué pou bayou Goglu. Moué conné bayou Latreille ; moué savé y avé piroques là, et au bayou Goglu itou.

— C'est bon, je crois que tu as raison, Trim, lui dit Lauriot : tu vas aller au bayou Latreille, et si là tu découvres quelque chose, tu viendras nous

chercher, car je ne connais pas ces chemins entre les deux bayous. Si tu ne penses pas que Cabrera soit passé par là, tu viendras nous rejoindre avec les hommes qui vont t'accompagner.

Trim, Tom et quatre hommes partirent pour le bayou Latreille. Ils portaient tous à leur ceinture une paire de pistolets, un *Bowie Knife*, et une carabine sur l'épaule. Sir Arthur, Lauriot et les autres prirent le sentier qui conduisait au bayou Goglu.

Le soleil était depuis quelque temps descendu sous l'horizon, et les ombres de la nuit commençaient à se répandre sur la campagne. Trim se mit à la tête de son parti, et le conduisit, en suivant la rive du Mississipi, jusqu'à près d'une lieue plus bas que l'endroit où ils avaient débarqué ; de là il prit à travers les champs et alla droit au grand bois. Quand ils arrivèrent au bois, la nuit était tout à fait tombée, et l'obscurité de la forêt était si profonde, qu'ils avaient de la peine à distinguer à deux pieds en avant. Trim s'arrêta un instant, jeta un coup-d'œil rapide sur les différents arbres qui bordaient la lisière de la forêt, et satisfait de son examen, il s'enfonça dans le bois. Il n'y avait ni sentier, ni aucune marque qui semblât pouvoir lui indiquer son chemin ; cependant il marchait avec rapidité, droit en avant sans dévier à droite ni à gauche. Tom le suivait de près, et les autres étaient obligés de courir, pour ne pas s'en éloigner. Ils gardaient tous un profond silence. Après une quarantaine de minutes de marche à travers la forêt, Trim s'arrêta, prit une allumette chimique, et, la frottant contre la manche de son gilet, l'alluma. Il fit un feu de branches sèches qui, en quelques instants, jeta une assez vive lumière sur les arbres d'alentours.

— Que veux-tu faire, Trim ? lui demanda Tom.

— Moué voulé trouvé fourche des sentiers ; lui répondit Trim à demi-voix, en lui faisant en même temps signe de parler moins haut.

Trim après avoir attentivement examiné le terrain, prit un tison et, éteignant les restes du feu avec son pied, fit signe aux hommes de le suivre. Il marchait en tenant près de terre le bout allumé de son tison. Chacun suivait en silence, sans trop savoir ce que Trim voulait faire. Ils ne tardèrent pas à arriver à un endroit où le sentier qu'ils avaient suivi depuis quelques instants, s'élargissait tout à coup et se trouvait coupé par un autre sentier à angle droit. Trim avançait lentement, examinant attentivement toutes les empreintes de souliers et de pieds nus, qui se trouvaient encore fraîches sur la terre humide. Après s'être assuré qu'aucune trace récente ne gagnait dans le sentier transversal, il fit signe à Tom de se baisser, pour examiner deux traces de bottes, dont l'une était beaucoup plus large que l'autre, venant du nouveau sentier.

— Je vois bien deux traces, mais ce sont celles de deux hommes, il n'y a pas le pied d'une fille là, dit Tom.

— Non, pas fille ; mais vois-ti cti pied là ? y l'éte pu piti que l'autre, pour-

quoi l'y l'été plus enfoncé ? L'y portait qué chose, peut-être mamselle Sara ?

—C'est possible, Trim, mais ce n'est pas sûr ; qu'allons-nous faire ?

—Nous va allé droit à la cabane du vieux Laté ; son la cabane y l'été sur bord du bayou Latreille.

Ce vieux Laté était un pêcheur qui avait fixé sa demeure à l'entrée du bayou Latreille. Il avait toujours quatre à cinq pirogues à l'usage des chasseurs et des jeunes gens, qui venaient passer quelques jours en parties de pêche, desquels il était généreusement payé pour l'hospitalité qu'il leur donnait ou pour les pirogues qui leur prêtait. Trim savait bien cela, et c'est ce qui lui causait quelques doutes, à l'égard des marques de bottes qu'il avait découvertes ; elles pouvaient être celles de quelques chasseurs ou pêcheurs, qui auraient récemment visité le vieux Laté.

—Nous n'avons pas besoin de tant nous embarrasser de ces empreintes de pieds, dit Tom ; nous n'avons qu'à nous informer du vieux Laté, il nous dira s'il a vu passer par ici un homme et une jeune fille.

—Vieux Laté, pas dire rien, reprit Trim ; lui conné comment gardé son langage, quand payé pou pas parlé !

—Eh bien, nous le payerons pour qu'il parle.

—Whist ! continua Trim en clignant un œil, vieux Laté fin renard. Lui pas disé si Cabrera l'été passé ; non, moué conné trop bien vieux Laté, lui l'été un contrebandier.

—Dans ce cas, en avant et marchons, nous prendrons d'autres moyens.

Bientôt Trim qui avait pris le devant et marchait au pas accéléré, s'arrêta pour donner le temps à ceux qui le suivaient d'approcher.

—Voyez-vous ti c'te lumière à travers le bois ? c'est là été cabane du vieux Laté.

—V'ici ce que nous allons faire, dit Tom à voix basse : Trim et moi nous irons droit à la cabane, dans laquelle nous entrerons ; vous autres, vous vous placerez de manière à ne laisser personne sortir de la cabane ou en approcher, sans que vous puissiez examiner leur mouvements.

—C'est bon ça, continua Trim, surtout faut li veiller à les pirogues, pou que personne emmené li. Les pirogues li l'été sur bord du bayou, à la porte de la cabane.

Tom et Trim prirent ensemble les devants, marchant avec précaution pour ne pas faire craquer les branches sous leurs pieds ; les quatre autres suivaient à une douzaine de pas par derrière. Quand ils débouchèrent du bois, la cabane n'était qu'à un demi-arpent, dans une espèce de défriché ; on pouvait la distinguer à la demi-clarté que répandaient les étoiles, qui brillaient sur un ciel pur et serein.

—Ah ! dit Tom, on peut voir ici au moins ; ce n'est pas comme dans ce maudit bois, où il fallait tâter son chemin pour ne pas se briser la tête sur les arbres !

—Chut ! pas parlé si fort ? il été bon nous voyé par la fenêtre si y avé beaucoup personnes dedans cabane.

Trim regarda quelques instants par la fenêtre, et après s'être assuré qu'il n'y avait que le vieux Laté et sa femme, tous deux assis auprès d'un bon feu de cheminée, il dit à Tom : " entrons."

—Bonjour, M. Laté ; bonjour, madame.

—Bonjour, monsieur. Tiens, c'est toi Trim ! et où vas-tu donc ? Asseyez-vous monsieur, dit Laté, en présentant un banc à Tom, et montrant à Trim un quartier de bois au coin de la cheminée.

— Nous allons faire un tour à la chasse, monsieur, continua Tom ; on dit qu'il y a bien des canards ?

—Mais oui, pas mal.

—Avez-vous eu beaucoup de visites dernièrement ?

Le vieux Laté jeta un coup-d'œil rapide sur Tom et Trim et répondit avec assurance.

—Non, nous n'avons eu personne depuis une dizaine de jours.

—Mais si fait, ajouta la vieille avec cette indiscretion si particulière au sexe ; tu oublies ces deux messieurs qui sont venus ce matin, avec cette jeune.....

Le vieux Laté lança à sa femme un regard qui l'arrêta tout court.

La vieille reconnut qu'elle avait fait une bêtise, et croyant la réparer, elle ajouta :

—Ah ! c'est vrai, c'était la semaine passée !

Tom regarda Trim, qui lui fit un clin-d'œil.

—Mais, s'il n'est venu personne depuis plusieurs jours, continua Tom, comment se fait-il qu'il y ait tout près de la cabane, des marques de bottes encore fraîches ?

—De bottes ?

—Oui, de bottes ! Il y en avait deux bien distinctes, l'une plus petite que l'autre.

—Vous me surprenez, répondit le vieux Laté avec une indifférence assez bien jouée ; il faudrait qu'il fut venu quelqu'un pendant que nous étions allé à la pêche, ma femme et moi ; car je vous assure que je n'ai pas vu une âme depuis plus d'une semaine.

—Quand donc êtes-vous revenus de la pêche ?

—Ce soir tout tard. A propos, vous me faites penser à aller chercher le poisson, que j'ai laissé dans la pirogue, excusez-moi un instant.

En disant ces mots, le vieux Laté se leva pour sortir. Trim tisonna le feu dans la cheminée, et y jeta quelques branches sèches. Trim qui soupçonnait quelque chose dans la sortie du vieux Laté, le suivit presque aussitôt qu'il fut hors de la cabane. Il remarqua qu'il avait pris un bout de planche, qu'il traînait après lui. L'idée vint à Trim que le vieux cherchait à effacer

quelque chose, à la manière particulière dont il dirigeait la planche, et rentrant aussitôt dans la cabane, il en ressortit avec un tison allumé. En deux pas il fut auprès des pirogues; promenant son tison en l'agitant pour lui faire donner plus de clarté, il put distinguer l'empreinte toute fraîche encore d'un petit soulier de femme.

— Ah! ah! M. Laté, dit Tom qui avait suivi Trim, et qui avait aussi remarqué l'empreinte du petit soulier, à côté de celles des bottes, voici les mêmes traces que nous avons vues dans le bois, seulement qu'il y a aussi celles d'une femme ou d'une fille! Pourquoi nous avez-vous dit qu'il n'était venu personne?

— Je vous assure que je n'en ai pas vues! et ces traces, je ne les avais pas remarquées.

— Vraiment! allons, pourquoi faire tant de mystère? est-ce que par hasard vous auriez intérêt à cacher leur visite? Allons donc! ne dirait-on pas que ce sont des criminels qui se sauvent, plutôt que d'honnêtes personnes qui s'en vont à la chasse ou à la pêche? Serait-ce même des pirates, ils ne prendraient pas plus de précautions pour se cacher.

Tom, en prononçant ces dernières paroles d'un ton indifférent, n'en avait pas moins suivi attentivement sur la physionomie du vieux Laté, dont la figure était éclairée par le tison allumé que Trim tenait élevé, l'impression de surprise et d'anxiété qu'elles y causèrent.

— Ma foi, je ne sais ce que vous voulez dire; croyez-moi, si vous voulez, mais je vous jure que je n'ai vu aucun étranger depuis plus d'une semaine; répondit le vieux Laté avec assez d'aplomb.

— Ne jurez pas, M. Laté, ne jurez pas... Sont-ce là toutes vos embarcations? je n'en vois que trois, je croyais que vous en aviez quatre à cinq.

— Qui vous a dit cela?

— C'est Trim.

— Oui! j'en avais quatre cet automne, mais j'en ai détruit une qui était trop vieille; vous en voyez encore les restes là, sur la côte.

Trim s'approcha et dit quelques mots à l'oreille de Tom, et partit en courant, dans la direction du bois, par où ils étaient venus.

Le vieux Laté suivit quelque temps Trim des yeux, mais ne fit aucune question.

— Vous nous prêterez bien vos embarcations, M. Laté, continua Tom.

— Impossible!

— Comment, impossible?

— Elles sont toutes engagées. Elles sont loués à des messieurs que j'attends demain.

— Mais nous reviendrons demain.

— Impossible, je vous assure. J'en suis vraiment fâché. Si vous voulez attendre jusqu'après demain matin, vous pourrez en avoir une.

—Il sera trop tard!

—Trop tard? et pourquoi? vous ne pensez pas que tous les canards partiront demain?

—Qu'ils partent ou ne partent pas, j'ai besoin de ces embarcations cette nuit même, vous ne me les refuserez pas, j'espère; vous ferez votre prix et je vous payerai.

—Je vous ai déjà dit que c'était impossible.

—Oui dà! Nous verrons... .. puis élevant la voix de manière à être entendu par les hommes de police qui s'étaient couchés à plat ventre dans l'herbe, " je vous dis que j'ai besoin de ces embarcations et qu'il ne faut pas que personne les touche avant moi."

Le vieux Laté ne répondit rien d'abord, il pensa en lui même aux moyens d'empêcher Tom de s'emparer des embarcations sans user de violence, sentant d'ailleurs qu'il n'était pas en mesure de résister à Tom, dont la taille annonçait une force non commune. Après quelques instants de réflexion, pendant lesquels il avait arrangé ses plans pour priver Tom de l'usage de ses embarcations, il lui dit avec un ton d'assez bonne humeur :

—Eh! bien, monsieur, s'il vous en faut absolument une, nous allons en parler à ma vieille; et ce qu'elle dira, décidera la question.

—A la bonne heure, M. Laté, j'aime à vous entendre parler raison comme ça.

—Vous voyez bien que ce n'est pas par mauvaise volonté. Si vous voulez entrer et fumer une pipe auprès du feu, vous pourrez en parler à ma femme. Tenez, emportez cette brochette de dorade, et je vous suis avec le reste.

En ce moment la marée, qui se faisait sentir jusque là, baissait depuis quelque temps, faisant un courant assez sensible dans le bayou. Tom n'eut pas plutôt tourné le dos pour regagner la cabane, que le vieux Laté poussa à la hâte chacune des embarcations dans le courant, et ne tarda pas à retourner à sa cabane, où il arriva avant que Tom se fut assis auprès d'un bon feu, qui pétillait dans la cheminée.

Quand le vieux Laté entra, sa physionomie dénotait la satisfaction qu'il éprouvait à la réussite de son stratagème.

—Tiens, ma femme, dit-il, voilà le poisson; que dis-tu si tu nous en faisait cuire quelques uns, je me sens de l'appétit; peut-être aussi que monsieur en mangerait?

—Pas d'objection, répondit Tom.

—A propos, mais où est allé Trim?

—Oh! pas loin, au bayou Goglu. Y a-t-il loin d'ici au bayou Goglu?

—Pas absolument; à peu près une demie-lieue, pour celui qui connaît le raccourci. Mais qu'est-il allé faire au bayou Goglu?

—Chercher mes compagnons; et si vous n'avez pas d'objection à pré-

parer à souper pour douze personnes, nous serons fort aise de profiter de votre hospitalité.

— Douze ! Mais vous n'allez pas à la chasse, sûrement ?

— Oui, à la chasse ; et à la chasse d'un fameux canard encore ?

Le vieux Laté et la vieille échangèrent un regard rapide.

Pendant que le souper se préparait, Tom fumait tranquillement sa pipe, certain que les embarcations étaient en sûreté sous la surveillance de ses hommes ; tandis que de son côté le vieux Laté n'était pas moins sûr que le courant en prendrait soin. Ainsi tous deux restèrent à fumer près de la cheminée.

G. B.

(A continuer.)

DESTINÉE PROVIDENTIELLE DE ROME.

(SUITE.)

Avant de présenter la suite de mes considérations sur la destinée providentielle de Rome, j'ai un douloureux tribut à offrir à la mémoire de l'illustre prélat dont j'ai rappelé plusieurs fois le nom, et à qui je dois l'idée primitive et quelques-uns des matériaux de ce travail. La mort vient d'enlever Mgr. Gerbet à l'Église et aux lettres. Le nom et les œuvres de cet homme, l'une des plus belles intelligences qui aient brillé dans notre siècle, ne sont pas assez connus dans ce pays. Et pourtant depuis quelques années, il pouvait être regardé comme le plus grand écrivain alors existant. Nul autre auteur vivant ne peut présenter des écrits d'une profondeur et d'une originalité de vues, et d'une magnificence de style qui égalent ceux qu'il lègue à l'admiration de notre temps et à celle de la postérité. Les considérations sur l'Eucharistie et la Pénitence, l'Esquisse de Rome chrétienne, les importants articles insérés dans l'*Université Catholique*, les *Instructions pastorales* publiées à Perpignan sont des chef-d'œuvres qui révèlent le génie le plus élevé. Là la philosophie religieuse la plus profonde apparaît revêtue de la plus magique poésie : on a dit de lui que c'était un Platon chrétien. A cette haute intelligence, se joignait chez lui la beauté d'une âme qui se montre partout dans ses écrits, mais qui se décèlait avec un charme inexprimable à tous ceux qui ont eu le bonheur d'être en relation avec lui. J'ai à remercier le Ciel de m'avoir fait cette faveur. Il habitait la ville sainte à l'époque où je l'ai visitée. D'heureuses circonstances me mirent en rapport

avec lui dès les premiers jours de mon arrivée à Rome ; et pendant trois mois je l'ai vu habituellement. J'ai visité avec lui St. Pierre l'entendant me redire les mystères que recélaient les merveilles qui frappaient mes yeux. Assis à ses côtés, sur les ruines de Rome antique, j'écoutais avec émotion ses paroles m'exprimant les impressions que lui causait la ville éternelle, impressions que plus tard il devait consigner dans son livre, malheureusement resté incomplet. J'ai reçu dans les nombreux entretiens que j'ai eus avec lui de vives lumières sur les plus hautes questions. Ses paroles étaient un enseignement qui ouvrait les aperçus les plus vastes sur les sujets qu'il traitait. Et de toute vérité qu'il exprimait, il faisait sortir sous une forme ravissante un sentiment utile et délicieux au cœur. Nul souvenir de mon voyage à la terre européenne n'a plus habité dans mon âme que celui de mes relations avec cet homme qui attirait à un degré plus haut encore que l'admiration pour son génie, l'affection pour sa gracieuse bienveillance et une estime produisant l'édification pour ses vertus, toutes voilées qu'elles étaient sous la plus humble simplicité. La mort rend aujourd'hui ce souvenir bien douloureux ; elle m'a fait un devoir de l'exprimer en cette circonstance. En regrettant de ne pouvoir parler de lui plus longuement et plus dignement, je souhaite que ces faibles paroles puissent inspirer le désir de lire ses écrits : on y trouvera la justification de l'hommage que j'ai voulu rendre à son nom.

V.

TRANSFORMATION DE ROME.

Les monuments anciens qu'on retrouve à Rome ne donnent pas tous le triste enseignement de la caducité des choses terrestres. Un certain nombre d'entre eux font entendre des accents qui réjouissent l'âme. Ils forment une lyre sur laquelle résonne le chant de l'espérance, ils promettent l'immortalité et ils donnent le secret de l'acquérir ; ils ne disent pas ainsi que les autres comment on périt, mais comment on se régénère. Vous voyez debout quelques-unes de ces merveilles qui décoraient Rome antique. Pourquoi ne sont-elles pas tombées en poussière comme tant d'autres ? C'est que la croix les surmonte et qu'elle leur a donné quelque chose de cette vertu qu'elle possède de rester immobile au milieu du bouleversement du monde. *Stat crux dum volvitur orbis.*

Où la Religion s'est emparée de plusieurs de ces édifices, elles les a consacrés et depuis il semble que la main du temps n'ait plus de pouvoir sur eux.

Mais d'ailleurs cette transformation de monuments de Rome payenne en

sanctuaires chrétiens, ou de repaires de vice en institutions religieuses, est par elle-même un fait qui exprime matériellement tout ce qu'est Rome dans l'idée de la Providence, et l'Église dont elle est la métropole. *Instaurare omnia in Christo.* C'est là la devise du Christianisme principalement réalisée dans la ville éternelle. Voyons-en quelques exemples.

Descendez le Capitole. Sous l'emplacement du fameux temple de Jupiter était cette prison Mamertine qui avait reçu tant de rois vaincus. Eh bien ! l'orgueilleux édifice du premier des dieux n'existe plus, mais l'obscur asile des captifs de Rome subsiste aujourd'hui tel qu'il était quand l'ont habité Jugurtha et Persée. C'est qu'un jour il reçut d'autres prisonniers. Ceux-ci s'appelaient Pierre et Paul. Aujourd'hui il n'est pas d'oratoire plus fréquenté à Rome : les fidèles viennent y prier les illustres apôtres et boire à la source miraculeuse que St. Pierre fit jaillir en ce lieu aride pour baptiser les gardes qu'il avait convertis.

Sur cette même place du *forum*, plusieurs temples antiques ont été changés en églises. A l'endroit où Curtius se dévoua aux dieux infernaux est l'Église de Ste. Marie Libératrice, sur le frontispice de laquelle on lit ces mots : *A panis inferni, libera nos.*

Vous rappelez-vous cette Ile du Tibre, où dans les maladies épidémiques on venait vénérer le Dieu de la Santé, Esculape ? Eh bien ! là même s'élève un des plus magnifiques hôpitaux de Rome, consacré à un saint célèbre par son dévouement aux malades, et les guérisons miraculeuses qu'il opéra, St. Jean de Dieu.

Voyez maintenant ces obélisques, ces enfants du vieil Orient, qui après avoir gardé les tombeaux des Pharaons sont venus se placer sur ceux des Césars : aujourd'hui, ils sont à la porte des Églises de Rome ; ils se dressent devant les sépulchres des martyrs, et surmontés d'une croix, ils proclament le triomphe du Christianisme sur la superstition Égyptienne et le faste Romain.

Et cette colonne Trajane sur laquelle s'élève la statue de Saint Pierre ! Qui eut dit, s'écriait Lady Morgan, " que cette colonne, chef-d'œuvre de l'art antique, destinée à immortaliser le vainqueur des Parthes, eut fini par porter un Juif." Ce mot dit plus qu'elle n'en pensait. De même la statue de St. Paul a consacré et glorifié la colonne antonine.

Mais voici le Panthéon, ce chef-d'œuvre de l'architecture Romaine, si imposant par sa forme, si significatif par l'idée qu'il figure, et dont le plus bel éloge qu'il ait reçu est d'avoir été jugé digne d'être porté dans les airs par Michel-Ange pour devenir la coupole de la Basilique de Saint Pierre. La cité-reine n'avait subjugué toutes les nations qu'en adoptant tous leurs dieux ; après avoir enlevé à tant de peuples leur indépendance politique, elle leur enlevait ce qu'il y avait de plus haut dans leur nationalité, en glorifiant

comme ses protecteurs propres les dieux qui les avaient livrés à sa domination.

Le Panthéon est le monument le mieux conservé de Rome antique. Dépouillé déjà par les barbares de ses ornements, longtemps solitaire, plein de deuil et de silence, tout-à-coup il voit la foule se presser encore dans son sein, il entend des hymnes retentir dans ses murs ; il attendait la mort et il sent en lui une vie nouvelle. Qu'est-ce donc ? C'est qu'à la place de la statue de Jupiter vengeur, Rome vénère une Croix sur un autel. L'édifice dédié à tous les Dieux, a été consacré à Marie et à tous les Saints. " Quel sujet de réflexions philosophiques et religieuses, dit de Maistre. La capitale du Paganisme était destinée à devenir celle du Christianisme, et le temple qui dans cette capitale, concentrait toutes les forces de l'idolâtrie, devait réunir toutes les lumières de la foi, tous les Saints à la place de tous les Dieux, c'est-à-dire de tous les démons ! "

Montons au Capitole, c'est le siège de la domination romaine; là s'élevait ce fameux temple de Jupiter vers lequel les généraux de retour de leurs victoires, montaient pour en faire hommage ; toutes les traces de gloire et de sang qui avaient marqué chez tant de nations les pas de la fortune de Rome, venaient se réunir au pied de l'autel Capitolin. Que voyez-vous à sa place aujourd'hui ? Une Église dédiée à la créature la plus glorifiée par le Ciel, parce qu'elle a été la plus humble sur la terre ; une Église dédiée à Marie sous le nom d'*Ara Cœli* ; et ce sanctuaire, il est desservi par les religieux qui font de la pratique de la pauvreté et de l'humilité l'objet propre de leur Institut. Quel contraste !

Une tradition rapporte qu'Auguste ayant consulté la Sybille Tiburtine, son successeur reçut pour réponse que le moment était arrivé qu'un enfant hébreu allait exercer son empire sur les dieux eux-mêmes, et qu'alors l'Empereur établit au Capitole un autel portant cette inscription : *Hæc est ara primo geniti Dei.*

On conserve dans ce sanctuaire de Marie une ancienne figure de l'Enfant Jésus, la plus vénérée de toutes les images du même genre qui sont à Rome ; chaque année aux fêtes de Noël on l'expose dans une crèche près de laquelle sont représentés Auguste et la Sybille.

Ainsi le Christianisme a transporté au Capitole, sur ce sommet plus fier que tous les palais, l'étable que le dernier des esclaves n'aurait pas voulu pour demeure ; à la place de l'exaltation de l'homme, l'abaissement de Dieu, c'est-à-dire, la plus forte leçon d'humilité donnée au lieu où a dominé le plus grand orgueil.

Du mont Capitolin, passons à la colline voisine, le Palatin, c'est là que s'élevait le palais des Césars. Les pays les plus riches en objets de luxe avaient été mis à contribution pour en décorer les appartements. On avait enlevé à la Grèce l'élite de ses statues, et à l'Asie la fleur de ses marbres ; les

murs étaient incrustés de pierres précieuses. Qu'est-ce que tout cela est devenu ? Voyez-vous ces ornements du palais des maîtres du monde, qui faisait l'orgueil de Rome ? On les met sur un vaisseau et où les transportent-on ? A Carthage. Les dépouilles de Rome à Carthage !..... O vicissitude humaine ! Oui Genséric a enlevé au palais des Césars toutes ses richesses ; Carthage se vengeait par le bras du Vandale qui en avait fait sa patrie. Elle répondait par le *delenda Roma* du barbare au *delenda Carthago* du vieux Caton.

Les siècles ont continué l'œuvre de la dévastation du palais impérial. N'étant devenu qu'une ruine immense, ses débris ont servi de matériaux pour réparer ou pour rétablir un grand nombre d'Églises, dédiées à l'honneur de ces martyrs dont les empereurs avaient fait tomber les têtes. Et aujourd'hui qu'est devenu le mont Palatin ? Ce qu'il était du temps d'Évandre. Rappelez-vous Virgile et le vers de Tibulle :

Sed tunc pascebant herborum Palatia vacca.

Celui de Propertius :

Ante Phrygen Æneam, collis et herba fuit.

Collis et herba : Voilà ce qu'était le Palatin avant la fondation de Rome, voilà ce qu'il est aujourd'hui, c'est la colline la plus abandonnée de Rome, tout y rappelle le désert, jusqu'à ce palmier placé là tout exprès pour les peintres et les poètes, comme le disait Châteaubriand rêvant sur les ruines du Palatin du milieu des ruines du Colysée.

Mais la religion est encore intervenue ici pour consacrer ce théâtre de la grandeur et de la chute des Césars. Sur l'emplacement de leur palais s'élève le couvent de Saint Bonaventure, où habite encore la pauvreté de l'ordre séraphique. Un chemin de croix conduit à ce monastère. Partout Rome chrétienne se montre accomplissant sa mission de transformation et présentant ces admirables contrastes, comme de hautes leçons morales et de douces émotions poétiques.

Nulle part la ville éternelle ne fait entendre cet enseignement plein de grandeur et de charme avec autant de force qu'au milieu des restes du plus beau monument de l'antiquité, le Colysée. On frissonne au souvenir des horreurs qu'il rappelle. C'est le théâtre le plus ignominieux pour l'homme ; c'est là qu'il est descendu jusqu'à la brutalité de la bête féroce, et c'est aussi la scène la plus glorieuse pour l'humanité ; là elle a montré une grandeur morale qui l'élève à une dignité céleste. J'ai parlé des bourreaux, je dirai un mot des victimes.

La première fois que j'ai visité le Colysée, c'était le jour de la fête de St-Ignace. Cet illustre évêque d'Antioche, qu'on prétend avoir été un des enfants caressés par Jésus-Christ, avait été condamné à être dévoré par les bêtes. Il avait écrit ces sublimes paroles : je ne désire rien de ce qui se voit

sur la terre ; je veux trouver Jésus-Christ : que je sois livré au feu, à la croix, aux bêtes, qu'on broie mes os, qu'on coupe mes membres, que tous les supplices viennent fondre sur moi, peu m'importe pourvu que je jouisse de Jésus-Christ. Quand il entend rugir les lions, il s'écrie : je suis le froment du Christ, que je sois moulu par la dent des bêtes, afin que je sois trouvé un pain pur : *Fruentum Christi sum dentibus bestiarum motar, ut panis mundus inveniar.*

Dans le jour où l'Église rappelait son supplice ; à l'endroit même où il s'était opéré, je répétais ces paroles surhumaines, et je me rappelais l'héroïsme du saint vieillard répandant son sang pour le Christ. Mais bientôt mon imagination me représenta des cohortes de martyrs m'apparaissant vêtus de blanc et la palme à la main et me disant : et nous aussi en ce lieu même nous avons confessé notre foi au milieu des plus cruels supplices : la terre que tes pieds foulent est toute imprégnée de notre sang. Je suis tombé à genoux et j'ai vénéré ce sol consacré par la foi et l'amour portés au plus haut degré ! Voilà la première impression que j'ai reçue au Colysée.

Je devais en éprouver une autre plus forte encore.

Bien souvent j'avais erré sous les arceaux de ses vastes portiques ; je m'étais assis au milieu de son arène ; j'avais visité le monument dans toutes ses parties ; c'était ma promenade favorite ; j'y passais des heures entières. Mes sens et mon âme trouvaient dans la vue du Colysée et dans les souvenirs qu'il rappelle une jouissance pleine de charme et de grandeur. Dans les jours, et ils sont fréquents à Rome, où la ville des Césars et des Papes, m'avait donné dans quelques-unes de ses ruines fameuses ou de ses sanctuaires pleins de grâces, quelque forte émotion, qui exaltait toutes les puissances de mon âme, j'aimais sur le soir à venir y associer l'impression de l'aspect et des réminiscences du Colysée. La corde de la lyre du cœur que ce lieu touchait complétait la délectable harmonie des sentimens qui vibraient au dedans de moi. Le Ciel secondant les inclinations de mon âme, m'avait réservé ma plus magnifique jouissance au Colysée, pour le jour où j'avais éprouvé d'ailleurs les plus touchantes émotions que Rome peut présenter à un cœur chrétien.

C'était le Vendredi-Saint, jour où toutes les puissances d'une âme chrétienne se trouvent si exaltées à Rome. Il était neuf heures du soir..... je quitte ma demeure, l'âme remplie des sentimens de la grande et sainte journée, je traverse seul et dans le silence quelques rues de Rome, et je passe sous les arcs majestueux de ce qu'on nomme la Basilique de Constantin. Me voici devant le monument. La lune dans son plein, répandait sur cette immense ruine sa magique lueur ; j'entre dans l'arène ; j'avais espéré y être seul ; à ma grande surprise, j'y vois beaucoup de monde rassemblé. Était-ce pour un but religieux ? Non. C'étaient des étrangers qui voulaient jouir de l'aspect du Colysée au clair de la lune. Rien en effet de

plus enchanteur que ce spectacle. Dans la soirée que je rappelle j'en ai joui dans toute sa splendeur.

La lune au milieu des étoiles dominait le Ciel. De l'arène où se dessinaient avec un bel effet les ombres de ces masses gigantesques, l'astre des nuits nous présentait des phénomènes variés suivant que nous nous approchions ou que nous nous éloignions des murs. Quelques fois il rasait leur extrémité au milieu des plantes qui végètent sur leurs sommets, quelques fois il apparaissait remplissant une des ouvertures supérieures avec un effet saisissant ; ou bien ses rayons tombant sur les murs noircis par les ans répandaient çà et là une demi-lueur mystérieuse. En même temps on voyait des hommes en grand nombre marchant sur les hauteurs de l'édifice, et quelques fois s'arrêtant ; on eut dit les ombres des anciens spectateurs de l'amphithéâtre. Puis apparaissaient tout-à-coup des lumières sur les sommets des ruines : elles disparaissaient et revenaient avec rapidité. C'étaient les flambeaux des guides des voyageurs à travers les sombres corridors du large édifice.

Et moi aussi je veux monter sur cette hauteur : je la trouve plus élevée que jamais en gravissant ces escaliers à tant de degrés. De quelle vue l'on jouit, du point le plus haut qu'il soit possible d'atteindre avec sécurité ! Quel ensemble de ruines qui sont là pour former la ceinture et les avenues du grand monument ! C'est le temple de Romulus, la Basilique de Constantin, le forum, l'arc de Septime-Sévère, de magnifiques colonnes détachées, l'arc de Titus, les restes du jardin des Césars sur le Palatin. Et tout cela revêtu de cette lueur mystérieuse de la lune ! Non, on n'exagère pas les effets de cet astre sur les ruines. Les phénomènes que sa lueur formait à l'intérieur du monument, apparaissaient plus variés encore de la hauteur où j'étais placé, qu'au bas de l'arène. Toutes les parties de l'édifice, les loges, les terrasses, le *podium*, etc., recouverts d'une teinte admirable se dessinaient dans toute leur forme à nos regards ravis.

Quelle jouissance pour mes yeux, je venais de recevoir ! mais malheur à celui qui du haut du Colysée ne sait que voir. L'esprit dans ce lieu a une part incomparablement plus large que les sens. Tous les souvenirs qu'il rappelle accouraient en foule à mon âme. Je cherchais à rendre quelques-unes de mes impressions. Mon cœur débordait d'émotion et voulait un épanchement. J'avais rêvé quelque temps seul, mais il me fallait lier conversation avec quelques voyageurs qui contemplaient auprès de moi le spectacle qui se déroulait à mes yeux ! — Quel peuple, dit l'un d'eux. Comme ses idées étaient grandioses ! Comme sa main était puissante ! A quelle hauteur s'était élevée cette société, puisqu'à côté de ses ruines mêmes, les constructions modernes me semblent mesquines ! — Non pas, lui dis-je aussitôt. Regardez de ce côté, il est un dôme surmonté d'une croix qui brille sous les rayons de l'astre que nous admirons. C'est St. Pierre, édifiée qui surpasse

par ses dimensions, la beauté de sa forme et la hardiesse de sa construction tous ceux de Rome antique. Mais d'ailleurs cette force que vous admirez, cette puissance d'action dont vous voyez la magnifique expression, est sous un autre rapport le monument de la dégradation et de l'opprobre du peuple romain. — Comment cela ? me fut-il répondu. — Vous savez quelle était la destinée de cet édifice. C'est ici qu'avait lieu cette incroyable monstruosité, les combats des gladiateurs. Sous ces degrés que vous voyez là-bas étaient les loges des bêtes féroces destinées à dévorer les hommes. De ce côté près de la porte principale était l'autel sur lequel on immolait des victimes humaines avant de commencer les jeux. Quelle cruauté, quelle affreuse dégradation de l'homme, de la société, me rappelle cet édifice ! Que de sang a coulé dans cette arène ! De combien de cris d'une joie atroce ces murs m'ont-ils fait entendre l'écho ! Oh ! pour moi, ce n'est pas ici que je trouve Rome ancienne, belle et glorieuse.

Et sans donner le temps d'une réplique à mon interlocuteur, car je tenais à émettre quelques-unes des idées chrétiennes que ce jour et ce lieu m'inspiraient, j'ajoutai : — Ce ne sont pas seulement des hommes appartenant à la dépravation antique, dont le sang a rougi cette enceinte. Une société sublime par sa morale et son dévouement s'était formée au sein de l'Empire romain. L'immoralité païenne se sentait insultée de la vertu des chrétiens. On a persécuté ceux-ci pendant trois siècles par les chevalets, les roues, les lames de fer rougies, les scies, les grils ardents, par les plus horribles supplices que l'on puisse inventer. Mais c'est ici, dans ce lieu même, que la persécution a été la plus acharnée. Le peuple entier y prenait part. Que de fois ce mot y a retenti : *les chrétiens aux lions* !

— Le courage des martyrs me frappe, me dit mon compagnon, mais je l'admire avec réserve. Pour en venir là, il faut avoir fait abnégation de sa raison, car c'est agir sans convictions. — Les chrétiens n'étaient pas convaincus, repris-je avec vivacité ! — On est convaincu que de ce qu'on comprend ; les martyrs mouraient pour des mystères impénétrables à leur raison. — Dites-le moi, monsieur, trouverez-vous déraisonnable l'homme sans éducation, qui, malgré tous les sens et les idées de son intelligence, croit sur l'autorité au système du monde tel que l'explique une science qu'il ne comprend pas. Oh ! que de choses vous et moi, nous croyons sans les comprendre ! mais laissons cette considération.

Voulez-vous savoir comment s'explique le mystère des chrétiens immolés dans ce Colysée. Regardez au milieu de l'arène, voyez-vous cette grande croix qui domine cette enceinte, que rappelle-t-elle ? A pareil jour une croix était dressée à Jérusalem sur le sommet du Calvaire. On y avait cloué un homme qui se disait fils de Dieu et qui avait prouvé sa mission par les plus éclatants miracles. Sa mort a été accompagnée de prodiges éclatants au ciel et sur la terre, prodiges attestés par ce Proconsul de Rome qui avait

condamné le Christ à mort, et qui ont été consignés dans les annales de l'Empire conservées sur ce mont, en face de nous, le Capitole. Jésus s'était donné comme le rédempteur attendu par toutes les nations. Il venait arracher à la justice divine les hommes coupables et descendus à ce degré de crime que nous rappellions tout à l'heure, en évoquant les souvenirs de ce monument. La veille de sa mort le Christ avait dit : personne ne peut donner une plus grande preuve d'amour à ceux qu'il aime que de mourir pour eux. Cette parole, les martyrs en comprenaient le sens admirable. Leur cœur s'enflammait à la pensée de l'amour que Jésus leur avait témoigné sur la croix. L'amour se paie par l'amour, le sang par le sang.

Et quant à nous, hommes de cet âge, ce serait ici dans ce lieu moins qu'ailleurs que nous devrions émettre des doutes sur la foi qui a été le principe de leur martyre, et que ce martyre même a fait propager si rapidement.

Pour donner la plus forte démonstration de la divinité de celui dont les chrétiens professent la doctrine, je n'ai qu'à faire parler ce monument. Écoutez : une voix va sortir et de toutes les pierres qui composent ce qui en subsiste encore, et de la poussière de ses débris, et de l'arène, scène des faits divers que ces murs ont vu s'opérer. Reportez-vous à Jérusalem : à dix-huit siècles et quelques années ; voyez ce Proconsul de Rome, tout tremblant, à qui il faut se prononcer sur le sort d'un innocent en face d'un peuple furieux qui demande sa mort. — Que ferais-je, dit-il, de Jésus que vous appelez le Christ ? Le peuple s'écrie : Qu'il soit crucifié. — Mais quel mal a-t-il fait ? — Le peuple crie plus fort : Qu'il soit crucifié. Alors le juge inique se lave les mains, et il dit : Je suis innocent de la mort de cet homme. Et de tous les endroits que couvre cette foule immense s'élève une clameur épouvantable qui ébranle le ciel et la terre : Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ! Jésus est livré aux Juifs qui le crucifient. Trente-sept ans après, Jérusalem révoltée voit les légions Romaines à ses portes, elle soutient une défense désespérée, jamais calamités plus horribles ne pesèrent sur une ville assiégée. La famine força les mères de manger leurs enfants ; onze cent mille Juifs périrent dans cette guerre. Titus vainqueur de la cité déicide amena un grand nombre de ses habitants en captivité. Que sont-ils devenus ? Ils ont été employés à construire cet édifice même sur lequel nous sommes placés. Chose étonnante ! les fils d'Israël qui dans la servitude d'Égypte ont élevé les Pyramides, qui dans la captivité de Babylone ont travaillé aux gigantesques constructions de cette cité, ont bâti le plus beau monument de Rome ancienne, ce Colysée. C'est bien avec raison qu'on a dit d'eux, qu'ils ont mis la main dans toutes les grandeurs et dans toutes les bassesses. Quant Titus eut vu le monument terminé, il donna pour l'inaugurer une grande fête, une vraie fête Romaine. Cinq mille hommes furent égorgés dans cette arène. C'était ce qui restait de Juifs amenés de Jérusalem, où eux-mêmes, ou leurs pères avaient élevé le cri du Calvaire. Faites

attention, maintenant, messieurs : ne voyez-vous pas le sang qui dégoutte de toutes ces pierres. Oh ! ici, ne devez-vous pas vous écrier, avec le centurion témoin des prodiges de la mort du Christ : Oui cet homme est vraiment le Fils de Dieu !

Ici la vengeance du Ciel a complété le châtement du peuple déicide. Mais cette nation exécutrice de la justice divine, qu'est-elle devenue ? Peuple Romain autrefois le maître du monde, tu ne viens plus célébrer tes victoires et tes fêtes en remplissant les immenses gradins de cet amphithéâtre. Ce monument même qui faisait ton orgueil est dépouillé de tous les ornements, de toutes les richesses dont il était si magnifiquement décoré. Une partie du Colysée est en ruine. Voici là, à nos pieds, les restes des colonnes et des arcades. Je regarde autour du monument ; des ruines encore, ruines des plus fameux temples des dieux, ruines du palais des Césars, ruines des portiques de ce forum, siège de la domination du peuple-roi.

De cette hauteur, portons maintenant nos regards sur ces dômes qui brillent là de toutes parts sous les rayons argentés de l'astre des nuits. Quelle société se presse dans ces édifices ? Quel est le maître aujourd'hui dans la cité des maîtres du monde ? C'est un homme qui se dit le vicaire de Celui qui fut attaché aujourd'hui sur la Croix du Calvaire. Le Christ avait dit à l'un de ceux qui le suivaient : " Tu es Pierre et sur cette Pierre, je bâtirai mon Église. — Allez, enseignez toutes les nations. Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Comme j'ai été envoyé, je vous envoie moi-même." Et ce pauvre pêcheur de la Galilée, qui entendait ces paroles, après la mort de son maître, forma l'audacieux dessein d'établir le siège de la puissance qui lui était donnée dans la ville où régnait César. Les puissants empereurs ont fait une guerre acharnée à Pierre et à ses successeurs, mais ils ont été vaincus. Les Césars ont disparu ; le peuple dominateur des nations a péri sous la main d'obscurs Barbares ; les monuments qui faisaient la gloire de l'orgueilleuse cité n'offrent presque tous que des ruines. Mais le chef des chrétiens est le maître à Rome ; de là il domine sur deux cent millions de sujets. Il a son trône dans le plus beau monument que l'art ait jamais élevé. Et aujourd'hui, dans cet édifice, et dans tous ceux que vous voyez dominés par une croix, l'image du crucifié de Jérusalem a été révérée avec la foi la plus vive, l'amour le plus ardent ; le Christ a reçu l'hommage de l'adoration. Ses plaies creusées il y a dix-huit siècles ont été arrosées de larmes abondantes. C'est le jour de son triomphe sur les âmes. Ah ! ici, l'amour déborde facilement du cœur, car la foi est bien forte dans l'esprit. Cette foi, elle est confirmée par la réalisation de la parole du Christ : " Quand j'aurai été élevé sur la croix, j'attirerai tout vers moi." Oui, il a tout attiré vers lui. Il règne en vainqueur et tout ce qui s'est opposé à sa doctrine a été brisé et est tombé en ruines. Voyez, ces débris de la puissance romaine vous l'attestent.

Mais la religion ne laisse détruire que pour réédifier. Elle n'envisage la mort que comme une transformation. Qu'a-t-elle fait des restes de la puissance païenne ? Elle a soufflé sur eux comme autrefois le prophète Ezéchiel sur les ossements arides, elle a animé ces squelettes d'une vie féconde en belles et saintes œuvres. Voyez ce qu'est devenu ce Colysée sous l'inspiration chrétienne.—Quel changement ! Cette arène, siège de tant d'horreurs et de monstruosité, a été changée en sanctuaire. Outre cette grande croix qui s'élève au milieu, vous en voyez un certain nombre de plus petites rangées le long de l'enceinte : c'est là que les chrétiens viennent méditer sur la passion de leur Sauveur, et s'encourager par cette méditation à s'élever jusqu'à cette vertu dont ce sable imprégné du sang des martyrs leur rappelle de si héroïques exemples.

Ici, toutes les semaines, un serviteur du Christ qui se fait gloire d'imiter particulièrement sa pauvreté, un religieux franciscain assemble le peuple et il lui prêche cette morale de l'Évangile qui apprend l'humanité, la douceur, la charité, les vertus les plus propres à faire le bonheur de la société. Ici quelque fois la bienfaisance vient exercer ses œuvres. Ces jours passés j'assistai à une abondante distribution d'aumônes faites à ceux qui avaient souffert de la récente inondation du Tibre.

Eh bien ! le Colysée, ce théâtre des plus grands crimes qui pouvaient insulter la majesté divine, cette école de tous les vices qui a abruti les dominateurs de l'Univers, cette place horrible où l'on s'est joué si cruellement de la vie des hommes — le Colysée, changé en un lieu de prières, d'instruction morale et de charité, voilà encore un hommage éclatant rendu à la foi chrétienne. La preuve que le Christ a donné de la vérité de sa doctrine, c'est le bien qu'elle ferait à la terre. Nous sommes bien placés ici pour apprécier ses fruits. Rappelez le passé, voyez le présent. Qu'était, sous le rapport des qualités du cœur, l'homme des temps anciens ? qu'est aujourd'hui le chrétien ? La barbarie païenne n'existe plus, le monde en est délivré. Et le changement dont ce monument nous présente le spectacle, n'est qu'une symbole de régénération opérée dans toutes les parties du corps social. Rendons nos hommages à qui de droit. La croix qui s'élève dans l'arène du Colysée doit nous engager à reporter le tribut de notre foi et de notre reconnaissance à la croix dressée aujourd'hui sur le Calvaire. ¹

Ces considérations ne parurent point accueillies défavorablement. Il fallut bientôt songer à descendre. Je laissai mes compagnons s'éloigner, et je remerciai Dieu de tout mon cœur de ce qu'il m'avait donné l'occasion de rendre cet hommage à la croix dans un tel jour et dans un tel lieu. Je descendis avec lenteur les longs escaliers de l'édifice. Rendu dans l'arène, j'ai

¹ Cet entretien n'est point une fiction : il a eu lieu réellement ; mais on sent que les arguments présentés dans la conversation n'ont point eu le développement et la forme qu'offre ce récit.

attendu que tous les visiteurs du monument fussent partis. Resté seul, dans l'immense enceinte, j'ai fait les stations du *Via Crucis* : puis assis sur un tronçon d'une colonne antique en face de la croix, j'ai abandonné mon âme quelques moments encore aux impressions que devait produire la réunion de tant de circonstances solennelles et mystérieuses. Je quittai le Colysée avec regret. J'aurais voulu y passer la nuit. Il était onze heures. Je regagnai ma demeure en repassant par le Forum dont les ruines si gracieuses m'apparaissaient au clair de la lune. Je m'arrêtai un instant au pied du Capitole. Je dis une prière à la porte de la prison Mamertine où fut enfermé Saint Pierre, et étouffant les émotions que ces lieux divers excitaient, j'entrai dans mon logis. Ma fenêtre donnait sur la maison où St. Paul a habité deux années et où St. Luc a écrit cet Évangile qui contient le récit de la Passion de Jésus : j'y jetai un pieux regard, et je cherchai ensuite un sommeil qui ferma difficilement mes yeux attachés aux visions de cette journée.

O Rome, o ville, dans laquelle on ne vit que de grandes idées, de fortes émotions, tu as présenté à mon intelligence, à mon cœur, à mes sens, bien des attraits, mais nulle impression n'est restée de toi plus vive et plus belle en mon âme, que celle de ce jour sacré, où par les clartés que la religion a fait briller à mes yeux dans tes sanctuaires et sur tes monuments, tu as transformé ma foi en une intuition des merveilles de l'ordre divin que contemple et admire le Ciel.

J. S. RAYMOND, P^{re}.

(A continuer.)

LES PIONNIERS.

J'aime les souvenirs évoqués par l'histoire,
Où le patriotisme endormi de nos jours,
Se ranime soudain à ce foyer de gloire
Et rouvre au sein du peuple un champ pour ses amours.
Portons vers les aïeux un regard salulaire.
Hélas ! dans notre orgueil habile à nous complaire,
Il arrive souvent que nous les oublions !
Notre passé réclame un reflet populaire ;
Enseignons l'avenir par nos traditions :

L'ÉVANGILE.

Ils viennent des rives de France,
Du pays des Rois Très-Chrétiens,
Plus dévoués à la souffrance.
A leur Dieu qu'à tous autres biens.
Vaillants marins, cœurs intrépides,
Courant les mers pour le danger,
La Providence en fait les guides,
Les défenseurs forts et rapides
De la croix qu'ils doivent planter !
Quel contraste unique et sublime
Offrent ces conquérants nouveaux !
Quel sujet d'orgueil légitime
Pour l'honneur de nos vieux drapeaux !

L'Espagnol foud sur l'Amérique,
 Les Incas sont persécutés,
 Montézuma tombe au Mexique,
 Les peuples ont le sort tragique
 Qu'ordonnent Pizarre et Cortez.
 Mais eux, ces fils de la vaillance,
 Ne sont pas des persécuteurs !
 Ils n'apportent que leur croyance
 Et des arts civilisateurs.
 L'aspect de ces forêts sauvages
 Est moins sombre que l'avenir,
 N'importe ! à de pareils courages
 Sont réservé les grands orages :
 Ils vont triompher et mourir !

Tout s'efface dans cette lutte
 Devant l'âme qu'il faut sauver.
 L'Indien dans sa pauvre lutte
 Croit au Dieu qui vient l'y trouver. . .
 Les torrents n'ont plus de barrières,
 L'hiver, de rigoureux climats,
 Les antres des bois, de tanières ;
 Les flots des lointaines rivières
 Ne sauraient arrêter leurs pas !

Bientôt l'esprit de l'Évangile
 A soufflé de l'Est au Couchant,
 Sa parole tendre et fertile
 Les joint dans un accord touchant.
 Par ce transport irrésistible
 Rempli de charmes inconnus
 La Foi domine, humble et paisible
 Quand retentit un cri terrible :
 Les jours d'épreuves sont venus !

La lâche trahison éclate
 Ainsi qu'un ouragan de feu.
 Aux passions que l'orgueil flatte
 Les cruautés ne sont qu'un jeu.
 Le Français pris à l'embuscade
 Reçoit la mort en combattant,
 Et la hideuse mascarade
 Courant de bourgade en bourgade
 Éteint sa rage dans le sang.

Reculant les bornes du monde
 Au delà du Meschacébé
 La Charité sème et féconde
 Le champ où l'apôtre est tombé.

Qu'il porte ou non la robe noire
 Béni soit le lieu du tourment :
 Sa mort laisse un fruit de victoire !
 Le premier mot de notre histoire
 Est un long cri de dévouement.

LES COLONS.

Au front d'un rocher qui surplombe
 Et regarde les eaux comme un nid de colombe
 Se dresse le vieux coq gaulois.
 Les héros voyageurs ont bâti leurs chaumières
 Sur ce plateau riant bordé par des frontières
 Qui sont les champs de leurs exploits.

Génie aventureux, noble et courageuse âme,
 Qui couve l'avenir sous son regard de flamme,
 Champlain, le premier canadien,
 Groupe autour du clocher ses compagnons dociles
 Et désignant le sol où vont naître des villes
 Il leur dit : voilà votre bien !

Alors commence l'heure étrange et solennelle
 Dont chaque jour revit une gloire éternelle,
 Chaque homme un titre glorieux !
 Le pionnier travaillant pour les races futures
 Jette en son épopée aux larges aventures
 Le prestige du merveilleux !

Déjà le champ s'étale autour de la famille,
 Les épis mûrs s'en vont tomber sous la faucille,
 (Doux fruit d'un travail incessant)
 Au foyer qui se peuple est l'Ange d'Espérance,
 L'avenir rayonnant..... alerte ! à la défense !
 C'est l'Iroquois qui veut du sang !

LA GUERRE.

“ Partout, partout, dans la forêt sonore
 “ Le cri de guerre a retenti là-bas !
 “ C'est l'Iroquois ! C'est lui qui vient encore
 “ Lever sur nous la hache des combats !
 “ Allons Français ! défendons le rivage
 “ Conquis déjà par le prêtre et la croix !
 “ Pour étonner les hommes d'un autre âge
 “ Allons frapper l'ennemi dans ses bois !

" Le St. Laurent se couvre des flottilles
 " Que les grands chefs conduisent contre nous.
 " Des lacs lointains et des déserts tranquilles
 " Les enchanteurs tirent les manitous.
 " —Guerre aux vils blancs ! la mort ou l'esclavage !
 " Qu'ils soient traqués tel qu'un cerf aux abois !
 " —Allons Français ! prompts à venger l'outrage,
 " Nos chants vainqueurs planeront sur les bois !

" Quel tourbillon ! quel but choisit ma balle ?
 " L'homme, sauvage et rempli de fureur,
 " De toutes parts fond comme la rafale
 " Sur le colon qui l'attend sans frayeur !
 " Adresse et ruse, ou vaillance et courage
 " Arment les blancs et vident les carquois.
 " Français debout ! le scalpel du sauvage
 " Brille déjà sur le bord des grands bois ! "

Les vieux débris de phalanges françaises
 Prennent soudain leur redoutable aspect,
 Leurs coups, tombant dans les masses épaisses
 Portent la mort aux fils de la forêt.

Quand la valeur enfante des miracles
 La peur saisit les lâches Iroquois ;
 Ils sont vaincus en dépit des oracles
 Et leurs guerriers sont tombés sous les bois !

Oui, voilà notre histoire à grands traits esquissée,
 Comme la voient souvent mon cœur et ma pensée
 Dans les nobles récits qui parlent des *Anciens* !
 Lors, je laisse aux regrets s'abandonner mon âme
 Car je voudrais graver ces mots en traits de flamme
 Au cœur de tous les Canadiens :

Nous, enfants qui vivons en des temps plus prospères,
 Mais que le ciel réserve à de nouveaux combats,
 Souvenons-nous de ce qu'étaient nos pères :
 Prêtres, laboureurs et soldats !

BENJAMIN SULTE.

Juin 1864.

VIE POLITIQUE

DE

SIR LOUIS H. LAFONTAINE.

III.

L'administration de Lord Elgin est sans contredit celle où, depuis 1840, la liberté et le progrès ont fait en ce pays leur plus grand pas :— c'est de là que date véritablement l'ère constitutionnelle du Canada. On a vu alors, comme à toutes les époques remarquables, arriver aux affaires une phalange d'hommes qui eurent en commun l'amour de la liberté, les idées larges, profondes, et une activité puissante ; c'était au Ministère des affaires coloniales Lord Grey, au gouvernement des Provinces de l'Amérique du Nord Lord Elgin, et bientôt au Conseil Exécutif Canadien MM. LaFontaine et Baldwin.

A part la reconnaissance des principes constitutionnels de l'Acte d'Union, qui arrachèrent notre peuple aux anxiétés et aux craintes de toute espèce qui le paralysaient depuis plus d'un demi-siècle, le gouvernement de Lord Elgin eut encore la difficile tâche de remodeler les relations de l'Angleterre avec ses colonies et d'appliquer au Canada le premier les théories retentissantes du fameux bill de Réforme.

Qu'on ne s'étonne donc pas de nous voir de temps à autre appliquer à ces hommes supérieurs et à leurs actes, des épithètes dont les historiens se

servent pour qualifier ceux qui, sur un théâtre plus vaste et plus connu, accomplirent ce qu'on est convenu d'appeler de grandes choses.

Il n'y a rien de petit dans les destinées d'une nation, et le chiffre de sa population, qu'il soit de plusieurs millions ou de quelques centaines de mille, ne diminue en rien la grandeur de ses droits et de ses luttes.

Celui qui a assez d'élevation dans l'âme et de dévouement dans le cœur pour défendre les libertés de son pays ou pour lui ouvrir les mille voies d'un progrès sain et glorieux, celui-là est grand partout.

Quoique taillée dans un granit moins colossal, sa renommée n'en a pas moins les mêmes titres que ses modèles à la postérité. Il ne lui manque souvent qu'un écrivain pour lui donner une aussi éclatante popularité. Pour nous, épris d'admiration pour les choses décisives accomplies par les hommes du temps de Lord Elgin, il nous semble que tout ce que nous apercevons aujourd'hui autour de nous n'en est que la continuation, les résultats, le prolongement pour ainsi dire.

Sans doute, il est facile, très-facile même de se tromper, de tomber dans l'exagération en appréciant une époque historique dont nos aînés furent les contemporains ; mais quand en descendant au fond des idées, en creusant sous la multitude des faits de chaque jour on aperçoit les mêmes théories, les mêmes doctrines, les mêmes principes que ceux proclamés il y a près de vingt ans, quand nous voyons la même impulsion tout mouvoir, quand, en un mot, les événements qui se passent sous nos yeux ont le même mot d'ordre que ceux que leur donnèrent nos chefs politiques de 1848, il nous est impossible de ne pas croire que ces hommes furent des intelligences d'élite, des esprits vraiment supérieurs.

Nous les enveloppons tous d'une même auréole de gloire, dans une même admiration, car dans les actions de l'un, nous apercevons les actions de tous : les résultats leur appartiennent également.

En effet, Lord Elgin ne pouvait rester simple spectateur de la régénération qui allait s'opérer de tout un peuple ; aimant la liberté, il se prit d'attachement pour le sort d'une colonie dont l'avenir dépendait de la reconnaissance de ses droits. C'est assez dire qu'il eut une part dans tout ce qui se fit d'important sous son administration. La plupart de ses devanciers avaient retardé le progrès en cherchant à le détourner de son cours véritable, Lord Elgin abattit ces barrières et le livra à ses pentes naturelles. Il ne vit dans ses administrés que des hommes ayant les mêmes droits, et dès lors le soleil de la justice dut reluire pour tout le monde.

Si par cet esprit de haute équité, il n'éloigna pas pour toujours les causes de dissensions dont la partie anglaise de la population du Canada faisait de la nationalité française le prétexte permanent, il en recula de beaucoup le retour et prouva que la co-existence de deux races, sous une même consti-

tution à bases libérales, était possible et n'offrait que des difficultés surmontables.

Parmi le très-petit nombre de gouverneurs qui se sont rendu compte de l'avenir des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, Lord Elgin fut un de ceux dont les actes le démontrent avec le plus d'éclat. Loin de regretter avec la plupart de ses prédécesseurs que le pays fût habité par deux peuples différents, loin de prétendre que ce dût être un obstacle au libre essor, à l'expansion vigoureuse du progrès et de la civilisation dans le nord de ce continent, il crut voir que c'était là précisément l'élément de vitalité et de force qui empêcherait le Canada d'aller se perdre dans le courant énergique d'absorption de la république voisine. Quoique Lord Elgin n'ait exprimé de telles idées nulle part que nous sachions, nous n'hésitons pas à les lui attribuer, parce que c'est pour nous l'explication la plus complète et le motif le plus constant de la politique dont il ne se départit pas un seul instant durant les huit années de son administration.

La situation politique où se trouvait la Province à l'arrivée de Lord Elgin était bien peu faite cependant pour lui inspirer une grande confiance dans l'avenir. Il trouva au pouvoir un ministère faible et désorganisé ; l'anarchie était partout, dans les idées, dans l'opinion, dans les Chambres et parmi le peuple ; après plusieurs années d'essais, personne ne paraissait encore prêt de s'entendre sur la pratique de la nouvelle Constitution ; les réclamations montaient de toutes parts ; en cinq ans, on comptait déjà dix-sept combinaisons ministérielles et trois ministères proprement dit, sans que l'ordre eut encore paru ; Lord Sydenham, Sir Charles Bagot, Lord Metcalfe et Lord Cathcart avaient trop ou trop peu fait pour pacifier la chose publique, de sorte que tout était à recommencer. Il fallait démêler parmi ce chaos social les éléments de vérité, de justice et de liberté, les coordonner, les appeler à soi et les organiser d'après l'acte de 1840 : Lord Elgin fit tout cela.

Instruit, avant son départ, par Lord Grey, des intentions du Ministère anglais touchant le Canada, il vit de suite clair dans nos affaires. Dans la dépêche qui lui fut remise le jour où il quittait l'Angleterre, Lord Grey énumérait comme suit les raisons qui avaient porté la mère-patrie à nous accorder avant toute autre colonie des institutions parlementaires, savoir : le voisinage des Etats-Unis, les insurrections de 1837 et 1838, la conduite répréhensible de certains gouverneurs ou plutôt, suivant nous, les haines et les injustices du parti oligarchique ou anglais du Bas-Canada pendant plus de quarante ans, la population toujours croissante des deux ci-devant Provinces, le *family compact* dans le Haut-Canada qui avait ameuté le peuple contre une certaine ligue de quelques familles puissantes entre les mains desquelles tout venait se concentrer depuis longtemps, pouvoir, patronage, places, dignités, faveurs, privilèges. Puis, le Ministre terminait par ces mots, qui devinrent la devise de Lord Elgin :

“ Vous ne pouvez assez vous persuader qu'il n'est ni possible, ni désirable de gouverner aucune des Provinces de l'Amérique du Nord en opposition avec les désirs de ses habitants.”¹

En homme d'état qu'il était, le nouveau Gouverneur ne désespéra nullement de ramener le calme, la paix et l'ordre dans une société dont on lui confiait l'administration, parce qu'il était chargé de l'organiser sur les larges bases de la liberté.

Fidèle d'ailleurs aux principes de la constitution anglaise, Lord Elgin tint de suite un milieu élevé (*dignified neutrality*) entre les partis qui divisaient la Chambre d'Assemblée et donna son concours au Ministère Draper, qui surnageait encore à l'aide d'une très-faible majorité. C'est dans le but de lui accorder toutes les chances possibles de se maintenir et de se fortifier que Son Excellence s'adressa à M. Morin pour compléter la section bas-canadienne de son Exécutif. M. Morin, comme homme de parti, avait un chef et c'est le nom de ce chef, M. LaFontaine, qu'il suggéra au Gouverneur en remplacement du sien. En effet, M. LaFontaine fut appelé, mais ayant déclaré qu'il n'accepterait de portefeuille qu'avec M. Baldwin comme ministre haut-canadien, les négociations durent en rester là. Le mémoire que Lord Elgin adressa en cette circonstance à M. Morin, témoigne du vif désir qu'il avait de calmer les luttes politiques et de procurer au pays la plus grande somme de bonheur possible.

Au mois de mai, il se fit divers changements dans le ministère, toujours en vue de le fortifier : M. Draper résigna et fut remplacé par M. H. Sherwood ; M. J. A. MacDonald devint Receveur-Général, et M. J. H. Cameron Solliciteur-Général du Haut-Canada, pendant que M. Badgley était fait Procureur-Général du Bas-Canada.

Ainsi reconstitué, le Ministère résolut de tenter l'épreuve et les Chambres furent convoquées le deux de juin. Le discours du trône proposa peu de mesures à la discussion des députés, mais il annonça au peuple que le système colonial de la mère-patrie allait être profondément modifié et qu'il allait s'ensuivre d'importants changements civils et politiques. La Chambre déclara par une majorité de deux voix sur le vote de l'adresse, combien peu elle avait confiance aux ministres actuels pour conduire le pays au milieu des graves événements qui se préparaient. Plus tard, le vingt-quatre juin, sur un vote direct de non-confiance, le Ministère ne put que rallier quatre voix de majorité.

Un tel état de choses ne pouvait subsister longtemps sans explosion quelque part : le Bas-Canada surtout, qui formait le noyau le plus solide et le plus considérable des deux Provinces unies, se trouvant à peu près sans

¹ *It cannot be too distinctly acknowledged that it is neither possible nor desirable to carry on the government of any of the British Provinces in North America in opposition to the opinion of its inhabitants.*— Lord Grey's Colonial Policy, tome 1^{re} page 112.

représentants dans le gouvernement et, par conséquent, sans voix et sans moyen de faire reconnaître efficacement ses droits, le Bas-Canada, c'est-à-dire les Canadiens proprement dits, menacèrent de s'agiter et de recourir à tous les moyens constitutionnels de se faire rendre justice.

Le Ministère eut peur et se mit à presser le vote du budget en annonçant son intention de proroger le Parlement sous peu de jours. Indigné de voir ses compatriotes à la veille d'être sacrifiés de nouveau, et prévoyant que la session allait encore se passer avec peu ou point de modifications dans le code inique et barbare introduit dans le Bas-Canada, M. LaFontaine se leva et interpellant directement le Ministère :

“ Considérez-vous, leur dit-il, considérez-vous les lois municipales, la loi des écoles et du jury comme des mesures sans importance pour le Bas-Canada, et se peut-il que vous soyez sérieux en parlant de les faire passer durant le peu de jours qui restent ? ”

Pas un Ministre ne souffla mot ; M. LaFontaine renouvela sa question une deuxième fois : rien ; il la réitéra de nouveau mais en l'accompagnant de commentaires écrasants. Ce fut alors un éclair d'éloquence chez cet homme en qui la logique prenait d'ordinaire la place de l'inspiration et pour qui l'amertume froide du sarcasme était l'arme favorite.

Le Parlement fut prorogé néanmoins le vingt-huit juillet : on était alors en pleine épidémie et le typhus enlevait par milliers à la porte de nos villes les malheureux émigrés de l'Irlande ; le Gouverneur, dans son discours de clôture, rendit un magnifique hommage au dévouement sans bornes que le clergé catholique du Bas-Canada déployait magnifiquement en cette occasion.

Les membres de l'opposition, et principalement les députés du Bas-Canada, ainsi traités haut la main par le Ministère ressentirent vivement ce déni de justice, et se confiant dans la réputation d'impartialité de Lord Elgin qui commençait à se répandre de proche en proche, ils se mirent à organiser partout le pays des comités de réforme constitutionnelle et de progrès, et à demander, comme ils l'avaient fait sous Sir Charles Bagot, un gouvernement plus fort et plus en harmonie avec les vœux de la nation.

Le besoin de se créer des partisans rend les ministères faibles peu scrupuleux sur les moyens, et on se demanda avec raison si la liberté ainsi confiée aux mains d'hommes corrompus ne courait pas trop de dangers. On réclama un gouvernement fort et sûr de quelque existence, afin qu'il pût consacrer à l'avancement du peuple et au bien-être général de la société les longs moments que les administrations chancelantes avaient jusque-là donnés à leur conservation.

Pressé de toutes parts par ces déclarations fermes et respectueuses, et par la nécessité des réformes essentielles qui lui étaient demandées dans l'ordre politique et matériel, Lord Elgin, voyant le Ministère faiblir tous les jours,

le pressa de mettre fin à cette crise : les Ministres demandèrent la dissolution des Chambres comme dernière chance, et l'obtinrent le six de décembre 1847.

Les élections générales eurent lieu et introduisirent sur la scène quelques canadiens pleins de talent et d'avenir, tels que MM. J. C. Taché, N. F. Belleau et N. Dumas ; — un autre homme, un ancien patriote, M. L. J. Papi-neau, reparaisait aussi dans la vie publique et s'en ouvrait bruyamment les portes, en affirmant sur l'autorité de ses longs services et de son immense talent qu'il n'attendait rien du gouvernement responsable pour le bonheur de ses concitoyens.

Cette déclaration se perdit dans le triomphe éclatant que remportait de tous les côtés le parti canadien et qui lui permettait de compter sur une victoire non moins certaine à l'ouverture des Chambres. Montréal, la place forte de l'oligarchie, élut M. LaFontaine et M. Holmes à une majorité de huit cent voix. Ce fait seul indique quel revirement s'était déjà opéré parmi nos compatriotes d'origine anglaise et porte à croire que tout ce qui se trouvait parmi eux d'esprits élevés s'était rallié instinctivement à M. La-Fontaine dont le programme annonçait pour tous liberté et justice égales.

Le caractère anglais est ainsi fait que l'égoïsme est tout au dehors : cette enveloppe sordide et froide qui a l'air de le recouvrir tout entier est facile à traverser une fois le préjugé détruit, et laisse à nu d'excellentes et rares qualités. Laisse à lui-même, il s'attache par instinct à ce qui est juste, du moment que ses intérêts commerciaux ne se trouvent pas lésés. Élevé sous un gouvernement libre, suçant pour ainsi dire l'amour et la pratique de la liberté avec le lait de sa mère, l'anglais, le véritable anglais ne peut-être et ne sera jamais injuste par système. Voilà pourquoi les canadiens-français auraient tort de repousser l'alliance et même l'aide des hommes de cette origine parce qu'ils sont d'une autre race que la leur. Qu'on leur démontre une bonne fois que l'existence de notre nationalité ne menace ni leurs intérêts, ni leur commerce, — que nous bannissons de notre programme tout ce qui sent l'exclusivisme, — que nous n'ambitionnons rien autre chose que notre place légitime au soleil ; — et on verra si ce n'est pas là la meilleure manière de nous en faire des alliés sincères sinon des amis dévoués. La politique en Amérique, d'ici à longtemps, ne sera jamais qu'une série de compromis entre tous les différents rejets nationaux qui sont venus y vivre. Or, nous sommes assez forts, pour offrir et demander des garanties, et personne ne songera sérieusement à vouloir autre chose de nous, si notre attitude est calme, ferme et pacifique.

Ce n'est pas autrement que M. LaFontaine s'y est pris pour recruter à diverses époques de puissants et nombreux auxiliaires parmi ceux-là mêmes qu'on s'était accoutumé jusque-là à compter comme adversaires naturels, —

et c'est grossi d'un tel appoint que son parti se présenta au Parlement, à son ouverture, le 29 février 1848.

Les débats s'ouvrirent sur la question de la présidence de la Chambre et sur la candidature ministérielle de Sir Allan MacNab, qui fut définitivement battu par 54 voix contre 19. Ce fut M. Baldwin qui proposa le candidat de l'opposition, M. A. Morin, et recommanda à la Chambre son élection principalement parce qu'il entendait les deux langues et que Sir Allan n'en comprenait qu'une.

Vivement ébranlé, le Ministère ne se considéra défait cependant que sur un vote direct de non-confiance qui fut proposé le 3 mars par MM. Baldwin et LaFontaine et qui le laissa dans une telle minorité que trois députés seulement du Bas-Canada osèrent voter avec lui.

MM. LaFontaine et Baldwin appelés à reconstituer le Cabinet le formèrent de la manière suivante :

Président du Conseil, M. Leslie ; Secrétaire-Provincial, M. Sullivan ; M. Baldwin, Procureur-Général du Haut-Canada ; M. LaFontaine, Procureur-Général du Bas-Canada ; M. Hincks, Inspecteur-Général ; M. E. P. Taché, Commissaire des Travaux Publics ; M. Malcolm Cameron, Assistant-Commissaire ; M. L. M. Viger, Receveur-Général ; M. Price, Commissaire des Terres ; M. Aylwin, Solliciteur-Général du Bas-Canada ; M. Blake, Solliciteur-Général du Haut-Canada ; M. Caron, Président du Conseil Législatif.

Les subsides furent mis devant la Chambre bientôt après, afin de donner l'occasion aux nouveaux ministres de se faire réélire et de préparer leurs mesures, et le Parlement fut prorogé le 23 mars.

Cependant, une nouvelle école de jeunes gens aux idées ardentes, et dont le programme politique et religieux donnait à craindre pour l'avenir, commençait à faire quelque bruit. La tête pleine des théories révolutionnaires et sociales qui bouleversaient en ce moment l'Europe, ils trouvaient le régime existant trop étroit et mal conformé pour l'application de leurs nouvelles théories économiques. Pour eux M. LaFontaine n'allait pas assez vite, et d'ailleurs il venait de s'asseoir au pouvoir et de quitter la lutte et ses brillants éclats pour l'action calme et lente du chef d'administration. Ils avaient déjà arboré leurs couleurs et comptaient dans leurs rangs des talents d'élite ; il ne leur manquait plus qu'un chef dont le nom fut en même temps un symbole et une garantie. Ils le trouvèrent en l'ancien tribun de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, l'honorable Louis Joseph Papineau. Ils manquaient d'organe dans la presse : *l'Avenir* fut fondé portant en épigraphe et en tête de ses articles les plus démolisseurs ces paroles énergiques : *Laissons là ceux qui croient que le monde va crouler parce que tout s'agite et se meut autour d'eux.*

Ce parti fut la cause de bien des erreurs et de nombreuses déceptions. Représenté en Parlement par M. Papineau, qui hésitait à croire que les

événements eussent marché depuis son départ du Canada, ses doctrines trop avancées empêchèrent même les mécontents de se rallier sous son drapeau et firent que ses plus beaux temps furent ceux de ses commencements. Ses premiers fondateurs commirent la grande faute d'espérer pouvoir se frayer une route vers la politique et le pouvoir en restant canadiens et en frondant les croyances religieuses si profondes de leurs compatriotes. Ils furent terriblement trompés.

Le vide se fit en Chambre autour de M. Papineau lui-même ; le patriote des anciens jours put s'apercevoir bientôt que ce n'était plus le même auditoire qui l'entourait ; on ne frémissait plus sous le timbre ardent de sa voix, et en lui entendant demander la liberté, on se demanda qui il était.

Pendant que le parti canadien à peine arrivé au pouvoir et dans la pleine jouissance de ses droits était ainsi menacé de division, un autre danger pour lui se préparait au sein du parti tory agité par un travail sourd de fermentation dû à la nouvelle politique commerciale de l'Angleterre et aux événements récents du Canada.

Déjà, à propos de la loi des céréales de Gladstone, plusieurs journaux américains et canadiens avaient prétendu que le Canada se trouverait ruiné, parce que les marchands allaient être dans l'impossibilité de faire une concurrence avantageuse aux autres nations sur les marchés anglais ; et plusieurs ajoutaient que les États-Unis étant le marché le plus proche et le plus naturel de la colonie nous n'avions plus qu'à nous jeter dans les bras de la grande République pour échapper à un désastre complet.

La Chambre de Commerce de Montréal s'en était émue et avait présenté une adresse à Son Excellence pour lui représenter que le système de libre-échange inauguré par la mère-patrie tendait à faire envier aux canadiens le titre de citoyens des États-Unis. Son Excellence les fit blâmer de cette menace par son Secrétaire ; ces Messieurs répliquèrent en réitérant la même opinion avec encore plus d'énergie.

Et de fait, l'acte des céréales de 1843 avait donné une immense activité à la fabrication des farines en Canada par suite d'un droit différentiel très-élevé qu'il créait en leur faveur sur les marchés anglais. Cette loi se trouvant subitement abrogé par celle de 1846, il s'ensuivit des pertes très-considérables pour les meuniers canadiens qui ne manquèrent pas de réclamer et de s'agiter. Devenu aussi peu endurant dans l'opposition qu'il avait été injuste dans l'exercice du pouvoir, le parti tory n'attendait que le premier prétexte pour faire éclater comme une mine son mécontentement et ses haines profondes contre Lord Elgin, la mère-patrie et les canadiens. Ce prétexte s'offrit bientôt à eux, comme on va le voir.

La deuxième session Provinciale s'ouvrit le 18 janvier 1849. Le discours du trône fut remarquable comme programme politique de la nouvelle administration. Il annonçait la pleine et entière amnistie accordée aux insurgés

de 1837, le rétablissement de la langue française comme langue officielle en vertu de l'abrogation des dispositions à ce sujet de l'Acte d'Union par le Parlement anglais, l'organisation des postes sous le contrôle de la Province, des mesures relatives à l'augmentation de la représentation parlementaire, à la loi du système des écoles, au système de judicature, au système municipal, à l'achèvement des canaux du St. Laurent, à la création d'un fond d'amortissement de la dette publique, d'un fonds des Écoles et à l'Acte d'Immigration. Son Excellence parlait en outre du rapport favorable qui venait de lui être fait par les ingénieurs chargés de tracer la voie du Chemin de fer Intercolonial.

L'opposition tory fut muette sur l'adresse: seul M. L. J. Papineau se leva et proposa deux amendements, le premier contre l'Union et le second pour faire déclarer que la réforme électorale devait être basée sur le chiffre de la population: ils furent perdus tous les deux et l'Adresse fut emportée par 48 voix contre 18.

Une telle majorité permettait à M. LaFontaine de travailler activement aux réformes qu'il rêvait depuis si longtemps pour son pays; ni lui, ni M. Baldwin, ni Lord Elgin, ni la Chambre ne resta oisive.

On adopta les résolutions de M. Merritt qui ont fait plus tard la base du traité de réciprocité commerciale conclu avec les États-Unis; on discuta les nouvelles théories qui fesaient tant de bruit en Europe et dont l'adoption par l'Angleterre allait obliger de refondre tout le système douanier de la Province; et on peut dire que pas un intérêt public ne fut passé sous silence dans cette session mémorable. Malheureusement de nouvelles tempêtes formées silencieusement par nos ennemis et par des essais de division intestine allaient assombrir cet horizon d'espérances et de calme que le pays avait salué avec tant d'enthousiasme, et remettre la liberté de tous en danger.

IV.

Sir Allan MacNab eut la triste gloire de donner le signal de la tourmente. Le 11 février, M. LaFontaine ayant proposé à la Chambre de voter une indemnité de £100,000 à tous ceux qui avaient souffert de l'insurrection de 1837 et 1838, il y eut comme une explosion de rage sur les bancs de l'opposition. Sir Allan se leva, et, dans un langage des plus violents, prétendit qu'une telle proposition mettait le comble à la mesure des griefs accumulés contre le Cabinet LaFontaine par les sujets d'origine anglaise de la Province.

M. Sherwood voulut faire ajourner la considération de la mesure; M.

1 L'initiative de ces deux mesures appartient à l'Administration Draper-Viger. •

LaFontaine s'y opposa avec raison, et la discussion se renouvela avec toute l'acrimonie et la virulence possibles. Elle dura trois jours, et les séances furent tellement orageuses que l'on dut faire évacuer chaque fois les galeries réservées au public.

Trop faible pour agir en Chambre, le parti tory appela à son aide tous les mécontentements du dehors et transporta dans la rue son théâtre d'action, bien décidé à peser sur la Législature par tous les moyens à sa disposition et au besoin par la violence et l'émeute. A Montréal, le *Doric Club* se forma et de pareilles organisations eurent lieu dans le Haut-Canada.

La question de l'indemnité, il est facile de s'en convaincre et on ne s'y trompa aucunement, n'était que le prétexte qu'on cherchait depuis quelque temps; c'était au fond la même antipathie de races, la même jalousie du pouvoir, la même lutte du vainqueur contre le vaincu qui remettait en présence les deux éléments contraires de cette société nouvelle dont on avait tenté si vainement la fusion.

Le dix-sept février, M. Lafontaine fut brûlé en effigie, "et le lendemain," écrit le chroniqueur parlementaire du *Canadien*, il daigna avoir l'air de "bonne humeur."

Dans les discussions qui eurent lieu, M. Papineau prit la parole et tonna contre le régime politique qui amenait de telles collisions; il dit que les clameurs poussées contre ce faible commencement de justice envers le Bas-Canada était une nouvelle preuve du vice radical de l'Union; il regretta qu'en 1775 le clergé n'eut pas consenti à l'annexion du Canada aux Etats-Unis, et reprocha amèrement aux réformistes du Haut-Canada l'égoïsme aveugle qui les avait portés à accepter l'Acte d'Union, ainsi que le manque de principes de leur programme politique: il termina par un contraste des griefs dont le Bas-Canada avait à se plaindre en 1837, avec ceux dont le Haut-Canada demandait en ce moment le redressement. M. LaFontaine lui répondit par un discours remarquable sur les chances de liberté qu'offrait le nouveau régime et sur la justice égale qu'il promettait au peuple des deux Provinces; que la liberté comme la justice pouvaient bien rester muettes et comprimées pendant quelques temps, mais qu'elles finissaient tôt ou tard par rétablir sur des bases solides n'importe quelle société. Puis s'adressant à l'Opposition, il lui démontra, avec ce genre d'ironie acérée qui lui était particulier, que la mesure qui soulevait tant de colères était fondé sur un rapport de comité nommé précisément par une administration tory de Lord Metcalfe et que l'opposition qu'on lui faisait partait d'une autre source, avait d'autres causes et un autre but que ceux que l'on avouait.

Plusieurs autres députés marquants prirent la parole dans le même sens et reprochèrent aux marchands anglais de Montréal de ne se laisser guider dans l'agitation qu'ils semaient autour d'eux que par des motifs de vengeance particulière, et entr'autres parce que M. Hincks avait substitué dans

son tarif les droits spécifiques de M. Cayley un commencement de droits protecteurs et *ad valorem*.

Aucun raisonnement ne put appaiser ces gens égarés par les plus mauvaises passions. Ils commencèrent d'abord par pétitionner contre le bill d'indemnité, en demandant ou la dissolution du Parlement ou la réserve du bill à la sanction de Sa Majesté.

Lord Elgin n'adopta ni l'une ni l'autre de ces conclusions ; il vit sagement que sur trente-un membres du Haut-Canada qui avaient voté la troisième lecture du bill, il y avait eu dix-sept voix en faveur et quatorze seulement contre, et que sur dix membres anglais du Bas-Canada, six avaient voté dans l'affirmative et quatre dans la négative.

Il résolut de sanctionner le bill, et, en conséquence, le vingt-cinq avril, Son Excellence se rendit au Parlement pour donner à cette loi l'assentiment royal.

Tout Montréal se rappelle de cette date néfaste et des actes de barbarie auxquels se livra une populace aveuglée par le fanatisme et les déclamations de ses chefs.

Lord Elgin fut insulté, couvert de boue par les émeutiers, qui ne trouvaient rien de mieux à faire, le même soir, que d'incendier le Parlement et d'anéantir une bibliothèque riche de plus de vingt-cinq mille volumes et d'une foule de documents précieux. Ce ne fut qu'à grand-peine que les députés échappèrent à une mort affreuse. Les maisons de MM. Hincks, Holmes et Wilson furent ravagées, et on tenta d'incendier la demeure de M. LaFontaine après avoir tout saigné. Bref, la canaille trôna en maîtresse dans Montréal, et les citoyens, devant le peu de répression dont elle était l'objet de la part des autorités, durent s'organiser et garder eux-mêmes leurs familles et leurs propriétés contre les incendiaires. C'est chose assez digne, en effet, d'être notée que Lord Elgin et ses Ministres, par des motifs qui ont été discutés plus tard, n'aient usé d'aucun des moyens énergiques de répression qu'ils avaient en mains. Cette tolérance alla même si loin que les émeutiers purent à leur aise disperser la Législature, menacer de mort les députés et se livrer à toutes les lâchetés possibles sans qu'il leur fût rien fait. On ne les sabra pas, on ne les mitrilla pas, on défendit même aux soldats de les charger ; on n'incendia aucune de leurs églises, on ne pilla point la demeure des chefs ; au contraire, ce sont eux qui incendièrent et pillèrent à peu près tout ce qu'ils voulurent. On n'en pendit pas même un seul : et, chose étrange, il ne se trouva pas alors de journal français pour demander, comme le *Herald* en 1838, la tête de vingt-cinq d'entre eux !

Nous ne regrettons certainement pas que le sang de ces misérables n'ait pas coulé, — mais qu'on nous réponde : si cette émeute, au lieu d'être l'œuvre de Canadiens de race anglaise, eut été celle de Canadiens d'origine française, aurait-on montré autant de patience, autant de longanimité ?

Qu'avaient fait les insurgés de 1837 et de 1838 en comparaison des actes de vandalisme accomplis par le parti tory ?

Enhardis par l'impunité et se croyant maîtres de la situation, les tories du Haut-Canada démasquèrent leur plan. La Grande Loge orangiste proclama la déchéance de Lord Elgin et se constitua tout simplement en gouvernement provisoire ; le vingt-cinq de juillet, la Ligue Britannico-Américaine tint une convention de ses délégués à Kingston, " *afin d'aviser aux moyens d'affranchir le Canada de la domination française,*" et proposa le plan suivant pour y arriver :

" Premièrement,—dissolution de l'Union et nouvelle délimitation des deux Provinces afin d'annexer une partie du district et la ville de Montréal au Haut-Canada, ainsi que les townships ou cantons d'établissements anglais situés au sud des districts des Trois-Rivières et de Québec ;

" Deuxièmement,—union générale de toutes les colonies ;

" Troisièmement,—indépendance ; puis enfin,

" Quatrièmement,—annexion aux Etats-Unis."

La convention choisit ensuite dans son sein une commission d'hommes chargés d'étudier ce plan et de se mettre en communication à ce sujet avec des citoyens éminents des Provinces d'en bas. La question commerciale, reléguée par ces feseurs de constitution au dernier plan, fut cependant la seule dont on voulut s'occuper à St. Jean et à Halifax, de sorte que la commission, après quelques essais, dut se dissoudre sans faire de rapport.

Pendant ce temps, les affaires d'avril étaient diversement appréciées en Angleterre, où plusieurs orateurs de la Chambre des Lords ne se gênèrent pas de donner gain de cause aux insurgés et de prôner leur loyauté. L'effet de ces imprudentes et impolitiques harangues ne se fit pas attendre et ranima l'esprit de résistance dans le parti tory. Le soir de l'arrestation de quelques-uns des émeutiers les plus connus, une bande des plus déterminés marcha sur la demeure de M. LaFontaine pour tout mettre à sac et à feu ; mais, cette fois, ils comptaient sans la résolution d'une poignée d'héroïques jeunes gens qui leur préparaient une chaude réception. En effet, la foule avait à peine envahi le jardin qui sépare la maison de la rue, qu'un coup de feu bien dirigé partit d'une croisée et vint frapper un de ses chefs et le blesser à mort. Les émeutiers s'arrêtèrent tout court ; ils ramassèrent leur blessé, et, sans pousser un seul cri, on les vit se replier silencieusement et en toute hâte vers la ville. Mais le lendemain et les jours suivants, les scènes d'avril se renouvelèrent et l'incendie se promena dans les divers quartiers de la ville. Fidèle à son rôle, la *Montreal Gazette* encourageait et dirigeait ces furieux.

Les autorités montrèrent la même patience qu'auparavant, toujours sous le prétexte de ne pas faire éclater la guerre civile ! Heureusement qu'au bout de quelques jours tout rentra dans l'ordre.

M. LaFontaine, nullement ébranlé par ces violences, ne retarda pas d'une minute l'exécution de ses projets ; et pendant que les bandes séditeuses de Sir Allan MacNab mettaient en danger la vie et les propriétés des citoyens de Montréal, il s'acheminait vers Halifax, en compagnie de M. Merritt, pour y conférer du nouvel ordre de choses que créaient pour les colonies les actes libres-échangistes de la mère-patrie.

L'espèce d'abandon subit qu'elle avait fait du système colonial qui avait fondé jusque-là sa marine et son commerce n'avait pas eu, ainsi qu'on l'a dit plus haut, moins d'effet dans les Provinces que dans le monde politique anglais. Les colonies se demandèrent si on ne les sacrifiait pas à une théorie, ou si ce n'était pas là un moyen détourné de se débarrasser d'elles. Et celles qui, avoisinées comme le Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, par une République jeune, vigoureuse et éminemment productrice, agitèrent toutes plus ou moins la question de savoir si l'annexion ne vaudrait pas mieux que la concurrence ruineuse qui leur était imposée.

Le danger était réel, il n'y avait pas à se le cacher, et ne laissa pas que d'inquiéter gravement ceux qui avaient à cœur de rester unis à l'Angleterre ; aussi, avons-nous vu dès l'origine, la chose faire le sujet de l'attention de Lord Elgin et de son Ministère. M. LaFontaine, de concert avec ses collègues, résolut de vaincre la difficulté et d'empêcher, s'il était possible, le mouvement qui devrait se faire tôt ou tard parmi la population contre la mère-patrie dans le sens d'une annexion avec la république voisine. Il fallait pour cela un traité qui assurât aux Provinces tous les bénéfices commerciaux d'une union avec les États-Unis sans aucun de ses désavantages politique ; ce n'était pas chose facile que la solution d'une telle question, mais Lord Elgin, MM. LaFontaine et Baldwin étaient à la hauteur de telles difficultés. Ils sauvèrent en cette occasion les colonies de l'absorption de la République américaine et y consolidèrent pour toujours l'autonomie des deux races française et anglaise.

Ce fut durant le séjour de MM. LaFontaine et Merritt à Halifax que la Ligue, où la division s'était mise, se métamorphosa et arbora ses vraies couleurs en lançant un manifeste annexioniste, signé par environ 300 personnes, au nombre desquelles on remarquait les noms de MM. McCulloch, Redpath, Torrance, Molson, J. Rose, Johnson et A. T. Galt. Suivant ce manifeste, la rétrocession faite par l'Angleterre des privilèges commerciaux qu'elle avait toujours accordés à ses colonies, avait ruiné les entreprises en Canada, découragé la production, produit une crise dans les affaires et mis la Province à deux doigts de la banqueroute. C'était autant de faussetés ; car, depuis dix-huit ans les récoltes n'avaient été aussi belles ; le commerce donnait partout des signes de prospérité ; jamais on n'avait vu autant de projets de chemins de fer se discuter et se réaliser ; le revenu des douanes augmentait rapidement et les effets canadiens étaient cotés à prime sur les

marchés de Londres. Quant à prétendre que l'annexion était le désir sincère de la majorité des habitants du pays, le manifeste avançait gratuitement un fait que des milliers de pétitions se chargèrent de contredire.

Instruit par le passé et par les événements de la veille, les Canadiens durent s'étonner de la grossièreté du piège qu'on tendait ainsi à leur bon sens politique : le parti annexionniste y recruta bien la jeunesse de l'*Arctur*, mais ce fut tout. Ses efforts et ses promesses n'aboutirent qu'à donner à l'immense majorité du Bas-Canada l'occasion d'affirmer d'une manière plus éclatante que jamais sa loyauté et son attachement aux institutions anglaises. Notons en passant que ce fut encore le district de Québec qui prit la tête dans ce mouvement réactionnaire et s'aperçut le plus généralement de ce que devenait la nationalité dans une annexion avec les États-Unis.

Déconcertée par la sage politique du Cabinet LaFontaine-Baldwin, abattu par la fermeté de Lord Elgin et le courant énergique qui le battait en brèche, dés-avoué par une fraction de l'ancienne Ligue, le parti annexionniste perdit bientôt de sa première vigueur et s'en alla avec les dernières feuilles de l'automne. On apprit, sur ces entrefaites, que l'ambassadeur anglais à Washington avait reçu ordre de négocier un traité de réciprocité commerciale entre les États-Unis et les colonies anglaises de l'Amérique. Ce projet, qui ne se réalisa que cinq ans après, est peut-être l'un des mieux conçus et des plus habiles qui ait jamais vu le jour dans aucune colonie anglaise. D'un seul coup, et en le considérant sous le rapport politique seulement, il ferma la bouche au commerce mécontent, corrigea un manque de prévoyance législative de l'Angleterre, resserra les liens qui unissaient les Provinces à la mère-patrie et ajourna indéfiniment l'annexion aux États-Unis en faisant disparaître les causes qui pouvaient la faire désirer. Ce dernier point était surtout de la plus haute importance pour notre nationalité. Le traité de réciprocité fut donc une inspiration heureuse et le fruit d'une profonde pensée politique : c'est par ce coup de maître que les émeutiers du dedans comme du dehors du Parlement furent réduits au silence.

Nous disions plus haut que l'on n'usa d'aucune répression énergique contre les incendiaires et les pillards d'avril et d'août 1849; mais la punition n'était que différée, car l'ouverture de la session du Parlement de l'année suivante eut lieu, non à Montréal mais à Toronto qui, avec Québec, devait dorénavant se partager l'honneur d'être la capitale du pays. Montréal avait perdu ses droits pour toujours.

Le Parlement était convoqué pour le 14 mai : Son Excellence soumit aux chambres dans son discours du trône les progrès et la marche des réformes inaugurées l'année précédente. C'est ainsi que le St. Laurent était ouvert au commerce du monde entier, qu'on allait pousser activement l'achèvement du système de canalisation de la Province, que la loi de réciprocité commerciale avec les États-Unis était devant le Congrès, et qu'on était à étudier et

à organiser l'administration postale de toutes les colonies, administration qui jusque là avait été sous le contrôle impérial; dans l'ordre politique, le Ministère annonçait de nouveau son intention d'augmenter le chiffre de la représentation, de perfectionner le système municipal et de régler le tirage du jury : puis, Lord Elgin terminait sa harangue en invitant le pays à se faire représenter à l'Exposition Universelle de Londres par ses produits, et en félicitant la population de la loyauté dont elle avait donné des preuves si éclatantes dans le mouvement annexioniste.

Malgré l'opposition acharnée de Sir Allan McNab, l'adresse fut votée à trente voix de majorité.

Cette adhésion puissante et compacte qui permettait à M. LaFontaine de faire passer dans les faits toutes les libertés qu'il avait inscrites sur son programme allait néanmoins se modifier sur une nouvelle question, la tenure seigneuriale. S'exagérant peut-être l'agitation qui se faisait au dehors à ce sujet, ses amis et partisans refusèrent de lui laisser régler cette difficulté comme il l'entendait. Il nous paraît, en effet, que M. LaFontaine aurait désiré donner à cette grave question de droit public et privé le temps de mûrir, croyant non sans raison que c'était donner au peuple trop de changements à la fois. Mais le mouvement paraissait si énergique à la plupart qu'ils craignirent en attendant davantage de se voir débordés; c'est pourquoi ils pressèrent le Cabinet de prendre les devants.

Soit qu'on voulût retirer la solution de ce grave problème social au nouveau parti de l'Éclair qui en avait fait sa plate-forme et le prétexte d'un sérieux mouvement dans les campagnes, soit qu'on ne comprit pas toute la vérité et la sagesse qui inspiraient en cette circonstance les lenteurs calculées de l'administration, M. LaFontaine fut blessé du peu de confiance qu'on reposait en lui ou de cette trop vive impatience. Et on peut, sans craindre de se tromper, dire que sa résolution de se retirer de la vie publique fut prise dès l'instant où son fidèle parti ne voulut accueillir que conditionnellement la première tentative qu'il fit de légiférer sur la question.

Appartenant avant tout à son pays qu'il chérissait encore plus que sa propre gloire, M. LaFontaine avant que de partir accomplit néanmoins son programme jusqu'au bout et voulut asseoir solidement l'édifice constitutionnel qu'il avait mis dix ans à élever. Jusque là sa tâche n'était point finie.

L'année 1850 se solda avec une prospérité marquée : il y eut de bonnes récoltes, une augmentation inouïe dans le mouvement de la navigation d'outremer, et une hausse considérable des effets canadiens sur les marchés anglais¹. L'ouverture du Canal Welland, faite dans le mois de juin, com-

¹ En novembre 1850 parurent deux lettres de M. Sherwood, M. P. P., exposant un plan d'union fédérale des colonies regie par un Vice-Roi; l'idée de M. McGeoghegan n'est donc point neuve.

pléta le débouché immense que le Canada offrait aux grains de l'Ouest, tandis que l'achèvement du canal Chambly allait acheminer vers les États de la Nouvelle Angleterre, une partie de nos produits forestiers et leur créer un nouveau et excellent marché. En un mot, tout indiqua une activité sans bornes dans les affaires et une ère de prospérité matérielle sans exemple dans l'histoire de la Province. C'est de cette même année que date la période dite des chemins de fer durant laquelle se construisirent les troncs principaux du réseau actuel de nos voies ferrées. Tant il est vrai de dire que le progrès même matériel suit les époques d'ordre et de liberté, et que du moment où le caractère moral et politique d'un peuple s'élève, il se produit un mouvement correspondant dans le bien-être de chacun et dans la richesse publique. Ce sont des niveaux qui se recherchent sans cesse.

Lord Elgin, en ouvrant la session du 20 mai 1851, parla de cet état de choses, et ne signala que deux mesures importantes aux travaux de la Législature, savoir : une loi générale au sujet des chemins de fer, et une autre pour augmenter le chiffre de la représentation populaire dans le Parlement. C'était la troisième fois que le discours du trône proposait cette dernière mesure ; mais comme il fallait le vote des deux tiers de la Chambre pour amender la Constitution de 1840, M. LaFontaine n'avait pu, aux deux sessions précédentes, réunir ce chiffre qu'à une ou deux voix près.

L'adresse passa, comme à l'ordinaire, à une très-grande majorité. Humanisée par les chemins de fer et convaincu, quoique tard, des vues libérales du Ministère, Sir Allan MacNab déclara qu'il voterait avec la droite sur toutes les questions de voies ferrées. Le vieux baronnet prévoyait-il que ce serait là pour lui le chemin le plus sûr d'arriver au pouvoir ? On ne sait, mais sa déclaration n'en reste pas moins une pièce curieuse de la solidité de ses convictions.

Il y avait un peu plus d'un mois que le Parlement était en session lors qu'éclata un événement qui produisit de grands bouleversements dans les partis et imprima à l'Union des deux Provinces un caractère qui acheva d'en neutraliser l'effet anti-national contre le Bas-Canada. Le 26 juin, M. D. W. L. Mackenzie ayant fait motion d'abolir la Cour de Chancellerie du H.-C. instituée par le Ministère lors de la dernière session, cette proposition fut rejetée à une majorité de quatre, prise presque exclusivement parmi les canadiens. Neuf députés du Haut-Canada seulement avaient voté dans l'affirmative, et tout le reste dans la négative. Frappé au cœur de cet abandon subit et inexplicable de son parti, M. Baldwin résigna son portefeuille de Ministre quelques jours après, et annonça qu'il ne resterait jamais au pouvoir tant qu'il n'y représenterait pas la majorité des siens. On eut beau lui représenter que c'était un pur accident, que ses partisans lui portaient toujours la même confiance, et qu'il était indispensable aux affaires, il fut inébranlable dans sa décision. Cet échec que venait d'éprouver coup sur

coup les deux chefs fut-il regardé par eux comme un avertissement pour l'avenir ? Eurent-ils en ce moment la prévision que leur règne, comme celui de leurs devanciers, allait être très-court ? Voulurent-ils prévenir les événements ? Nous ne saurions dire. Toujours est-il que le premier juillet, M. LaFontaine fit l'éloge de M. Baldwin et annonça en même temps qu'il avait l'intention de se retirer à la fin de la session.

La démarche de M. Baldwin, fondée sur le principe fédéral des deux majorités haut et bas-canadiennes, nous semble avoir eu cependant devant le public et dans notre histoire une portée politique plus grande ; elle nous paraît se dégager davantage de la question personnelle, car elle fixe irrévocablement et pour toujours l'interprétation de l'Acte d'Union, comme elle est aussi le témoignage le plus éclatant rendu par nos concitoyens du Haut-Canada à la justice des droits distincts qu'ont les Canadiens-français dans l'économie de ce pays.

Sir Charles Bagot avait reconnu ces droits du Bas-Canada au partage du gouvernement de la Province en appelant Sir Louis H. LaFontaine dans son Conseil des Ministres : M. Robert Baldwin reconnut leur autonomie séparée et harmonique en consacrant, de fait, par sa résignation le principe fédéral de la double majorité dans le Parlement-Uni. On n'apprécia peut-être pas alors cet acte au point de vue des intérêts du Bas-Canada, mais le temps a fait voir quel contre-coup il a eu dans la formation des ministères subséquents et quelle part il conserve dans l'éclosion pacifique de la crise actuelle.

Cette résignation de M. Baldwin a donc un caractère à part qu'il lui faut reconnaître et qui achève de faire de cet homme l'ami le plus dévoué, le plus sincère et le plus éminent que les Canadiens aient eu en Parlement depuis bien longtemps. Aussi, ce nom est-il prononcé partout en Bas-Canada avec un profond respect presque voisin de la vénération.

Ce grand politique disparu de la scène publique, il y avait à craindre que sa succession ne fût difficile à recueillir et que les relations entre les deux majorités du Haut et du Bas-Canada ne restassent aussi cordiales qu'auparavant : déjà même le *Globe* avait commencé à essayer l'effet de quelques articles envenimés contre les Canadiens. Le suprême intérêt des mesures dont s'occupait alors l'opinion publique empêcha pour le moment ces mesquines jalousies de se faire jour. Le reste de la session fut employé aux discussions et à l'élaboration d'une loi de recensement et de l'acte célèbre dit des chemins de fer ; le Parlement fut prorogé le 30 août.

Un mois plus tard, le premier octobre, M. LaFontaine annonça dans un banquet, qui lui fut donné par son parti, à Montréal, et auquel assistait M. Ampère, sa retraite définitive des affaires. Dans le discours qu'il prononça en cette circonstance, il énuméra les diverses phases par lesquelles les Canadiens-français avaient passé et fit la comparaison entre leur

situation du moment et celle de 1840. " Le but de l'Union, s'écria-t-il, a été de nous anéantir comme peuple ; or, non seulement, ce but n'a pas été atteint, mais grâce à notre esprit de cohésion et à nos alliances, nous formons aujourd'hui la majorité du pays et faisons les lois. Jadis, la volonté du peuple était ou étouffée ou méconnue, aujourd'hui elle est bien reçue ; on l'écoute et on la respecte."

Entré au Parlement à l'âge de vingt-deux ans, en 1830, M. LaFontaine en sortait volontairement à quarante-trois ans, dans la force de l'âge, à l'apogée de sa gloire et alors qu'il aurait pu fournir encore une longue et glorieuse carrière. Formé à l'école des grands patriotes de l'ancien régime, M. LaFontaine y avait puisé l'amour ardent de son pays et la passion de le servir : il fut leur disciple le plus éminent et se montra digne de continuer leurs traditions sous une autre époque et avec un nouvel ordre de choses. Plein de gravité et de dignité, M. LaFontaine inspirait le respect par sa seule présence et déconcertait les envieux et les méchants par ses moyens honnêtes et ses façons presque rigides à force d'être austères.

La politique sous lui ne connut ni les intrigues, ni la rouerie, ni l'astucieuse finesse qui sont le partage des temps dépourvus de caractères : ce qu'il voulait, on le savait, et comme il ne voulait que le bien du pays on connaissait assez son indépendance d'esprit pour que jamais ses partisans ne lui aient marchandé leur appui.

Il n'y a donc rien d'étonnant si M. LaFontaine accomplit de grandes choses et s'il lui fut donné d'imprimer le sceau de son vaste esprit politique sur une époque qui dure encore. C'est par cet homme que nos concitoyens apprirent à nous connaître et qu'ils purent se convaincre que la liberté nous était aussi chère que la justice. A force de prudence, de conseils et d'activité, le parti dont il était le chef apprit aux Canadiens l'usage de la liberté, en même temps que se formait autour de lui la phalange d'hommes de talent qui n'ont cessé jusqu'à ce jour de lui succéder en essayant de l'imiter.

M. LaFontaine fut véritablement l'homme de son temps. Appartenant à un nouveau régime, il n'apporta dans le poste important qui lui fut confié aucune des haines de parti pris dont il avait vu les magnifiques explosions dans les derniers Parlements du Bas-Canada. Lord Durham avait cru anglifier les Canadiens d'un coup par une série de mesures très-habilement calculées ; mais trop anglais pour être despote jusqu'au bout, il recommandait en même temps l'octroi à cette Province d'une Constitution avec gouvernement responsable. M. LaFontaine, comme nous l'avons déjà dit, eut l'admirable instinct de prévoir ce qui devait faire le salut et même le triomphe de ses concitoyens. Il sut arracher la liberté des ruines qu'on voulait lui donner pour trône, et la faire régner en maîtresse là où on avait juré de l'ensevelir à jamais.

C'est surtout au moment où de nouvelles agitations politiques vont jeter

tout un jeune pays dans un moule nouveau qu'il est profitable ou du moins très-actuel de jeter un coup-d'œil sur les événements qui se sont produits depuis un certain nombre d'années pour y chercher des enseignements ou des exemples. Et s'il se trouve que cette jeune nation sort d'une épreuve nationale et constitutionnelle d'un quart de siècle, si au sommet de son développement et en tête de sa marche on aperçoit de grands chefs de parti, pourquoi n'évoquerait-on pas le souvenir de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils ont été ?

Ce coup-d'œil rétrospectif n'aurait pas son utilité politique qu'il serait encore un hommage rendu à la mémoire d'un homme, dont la vie publique, a dit Lord Elgin, offre à peine le spectacle d'une méprise.

Appartenant à une autre génération que celle des contemporains ou des disciples de Sir Louis H. LaFontaine, nous nous sommes senti plus à l'aise, non pour le juger, mais pour l'admirer.

L'enthousiasme se meurt, l'enthousiasme est mort, répète-t-on aujourd'hui autour de nous : pourquoi, sinon parce qu'au lieu de se réchauffer au contact des traditions généreuses de l'histoire, nous nous mêlons trop vite aux luttes du temps présent qui dessèchent l'âme. Nous n'aimons pas assez à évoquer devant nous les grandes et nobles figures du passé, si bien faites cependant pour prévenir le scepticisme et le positivisme affreux qui font de la plupart d'entre nous de précoces vieillards en politique. On s'éprend d'amour pour ces vies illustres dont on retrouve les traces augustes dans tous les grands faits historiques qui se sont accomplis de leur temps ; et l'on sort toujours meilleur d'une étude de ce genre, et beaucoup plus disposé à l'indulgence envers tout ce qui nous entoure.

Ce serait là le seul fruit de l'histoire qu'il récompenserait largement de la peine qu'il faut se donner pour le cueillir.

JOSEPH ROYAL.

CHANT DU BATELIER.

Beau Richelieu, tes bords qui m'ont vu naître
Ont, pour mon âme, un attrait séduisant ;
Un doux penchant, dont mon cœur n'est pas maître,
M'attire auprès de ton flot mugissant.

Quand vient le soir, guidé par mon étoile,
J'aime à voguer sur ton immense lit ;
Dans mon canot, sans gouvernail ni voile,
Je m'abandonne à ton onde qui fuit.

Parfois la lune, en perçant un nuage,
Porte sur l'eau son regard incertain.....
Puis l'eau scintille..... et sa riante image.....
Se réfléchit au fond de ton bassin.

Sous les rameaux d'un orme centenaire,
Près de tes bords, au sein d'un pré fertile ;
Je vois, au loin, le modeste profil
D'une blanche chaumière.

Allant au gré de l'onde et de mes vœux,
Ma nef, que pousse une occulte puissance,
Glisse, sans bruit, jusque près de ces lieux,
Discrets témoins des jeux de mon enfance.

C'est là que Rose, au début de nos jours,
Me recevait, en chantant, dès l'aurore ;.....
Aujourd'hui, belle et joyeuse toujours,
Sur son pré vert, elle m'attend encore.....

Comme ton cours, doux et harmonieux,
S'écoule aussi le printemps de mon âge ;.....
Mais ce présent si calme et si heureux
Pour l'avenir, me fait craindre l'orage !

FÉLIX G. MARCHAND.

BIBLIOGRAPHIE.

Annuaire de Ville-Marie. — Origine, utilité et progrès des institutions catholiques de Montréal. — Première année, 1863. — Montréal.—Eusèbe Senécal, imp.-éditeur, 4, rue St. Vincent, 1864.—192 pages.

C'est une pensée patriotique qui a inspiré l'auteur de ce livre.

Frappé des nombreuses corporations civiles, religieuses, littéraires et nationales qui font si belles et si imposantes les processions de la Fête-Dieu et de la St. Jean-Baptiste, ces deux grandes solennités de notre Foi et de notre Nationalité, M. L. A. Huguet-Latour s'est demandé si l'on ne devait pas confier à des pages moins légères que des programmes ou des comptes rendus de journaux, le nom, le but et l'âge de ces sociétés. De l'idée à la réalisation pour l'homme patient et dévoué il n'y a qu'un pas, et ce pas ou plutôt le livre a été fait.

Sans se déranger désormais on pourra dérouler sous les yeux de l'étranger surpris, ou se rappeler à soi-même au besoin l'histoire de cette multitude d'associations qui enveloppent la ville de Montréal comme d'un réseau de charité, de lumières et de confraternité.

Le mémorial de M. Latour est à ce titre le tableau du catholicisme en action dans notre ville. En parcourant l'*Annuaire* et en apprenant les noms des fondateurs de toutes ces sociétés, leur objet, leurs moyens d'actions, leur patronage on se convainc que la Foi ne dort pas, que le prêtre est incessant dans son zèle, et que le progrès religieux suit pas à pas le progrès matériel dans notre société.

L'*Annuaire* témoigne encore de la force qu'a prise au milieu de nous le principe d'association, ce signe si rassurant des nationalités libres contre la démagogie ou l'abus des droits de tous. Il témoigne de la confiance qui règne, quoiqu'on dise, entre les canadiens, et repose avec satisfaction des efforts incessants que l'on fait ailleurs pour les diviser et les opposer les uns aux autres. Ce n'est que lorsque le citoyen doute de son voisin, que l'égoïsme et ses milles plaies entrent victorieuses dans une société.

L'égoïsme indique le manque de Foi parmi une population, de même que la confiance réciproque entre les citoyens y accuse l'existence des convictions religieuses: le premier donne peut-être beaucoup plus d'impulsion à l'initiative individuelle, mais la seconde réalise seule les bonnes et grandes choses, car elle s'appuie sur le dévouement.

Voilà quels sont suivant nous l'enseignement et l'utilité du livre de M. Latour.

La forme de l'*Annuaire* est méthodique et n'est surchargée d'aucun bagage littéraire. L'auteur a eu l'heureuse idée de communiquer son ouvrage à divers personnages éminents avant de le livrer au public; il en a reçu deux lettres très-flatteuses qui sont pour son livre un excellent passeport et une garantie irrépochable.

La typographie de l'*Annuaire* est très-soignée et fait honneur à l'établissement canadien d'où il sort.

JOSEPH ROYAL.

The Northern Kingdom, by a Colonist, Dawson Brothers, Montréal 1864.—Brochure in 8vo, 18 p.

La pensée de former une monarchie des provinces britanniques de l'Amérique du Nord a déjà occupé plus d'une fois l'esprit des hommes politiques de ce pays et de l'Angleterre. Plusieurs ont cru trouver dans une telle organisation le seul rempart capable de mettre les Canadiens à l'abri du flot envahisseur de la démocratie qui les environne de toutes parts sur cette partie du continent de l'Amérique. En 1850, M. Sherwood, de Toronto, publia plusieurs lettres dans lesquelles il développa cette thèse importante avec des connaissances et un talent qui eurent alors un certain retentissement. Depuis cette époque les idées du peuple Canadien et des politiques de l'Angleterre ont progressé considérablement sinon vers la monarchie septentrionale, au moins vers des combinaisons politiques qui doivent tôt ou tard amener l'indépendance et l'autonomie de ces pays jeunes et forts. Il faut ne pas avoir suivi les événements, les discours, les faits qui se sont opérés depuis peu d'années dans les relations entre l'Angleterre et ses colonies de l'Amérique, pour ne pas comprendre qu'elle désire autant que nous, peut-être plus que nous, alléger le fardeau de son rôle de mère-patrie.

Nous ne sommes guère utiles à l'Angleterre au point de vue commercial; son commerce avec ses anciennes colonies de la Nouvelle-Angleterre, est beaucoup plus considérable qu'avec nous. D'un autre côté, au point de vue politique, notre union avec la Grande Bretagne ne sert qu'à nous mettre dans des situations souvent dangereuses, en nous obligeant d'épouser les querelles de la mère-patrie, sans être en état de les soutenir convenablement.

Que gagnent cette colonie par l'Angleterre demande l'auteur de la brochure? L'avantage de pouvoir nous approvisionner sur les marchés anglais est-il

suffisant pour compenser le danger d'être entraîné dans les difficultés politiques de la mère-patrie. La guerre de 1779 n'était pas la nôtre, ni celle de 1812. L'affaire du *Trent* ne nous concernait nullement.

Mais pouvons-nous devenir indépendants? Nos ressources sont-elles suffisantes au maintien de tous les éléments requis chez une nation libre? Voilà la question principale. La pratique d'un système est toujours beaucoup plus belle que la théorie. L'auteur répond à cette question par les chiffres suivants que donnent la population des puissances de second ordre en Europe : —

Belgique	4,500,000
Denmark proprement dit 1,500,000, avec les Duchés....	2,500,000
Bavière.....	4,500,000
Grèce.....	1,000,000
États pontificaux.....	3,000,000
Pays bas.....	3,500,000
Portugal	3,500,000
Suède.....	3,500,000
Norvège.....	1,500,000
Suisse	2,500,000

De ces chiffres l'auteur conclut que puisque ces nations peuvent parfaitement soutenir leur indépendance et leur autonomie, avec tous les moyens nécessaires de défense et de protection, à plus forte raison, les Provinces Britanniques, qui possèdent une population de trois millions et demi, forte, morale, active et intelligente, un territoire capable de contenir une grande nation, des ressources maritimes, commerciales, industrielles et agricoles énormes, à plus forte raison les Provinces Britanniques doivent-elles aussi être en état de former un peuple indépendant. Voici comment l'auteur développe les avantages de son système, en montrant les inconvénients qu'il trouve dans la confédération, dont la discussion est actuellement à l'ordre du jour. Nous traduisons : —

“ N'avons-nous pas vu, dit-il, assez de confédérations avec leur système compliqué de gouvernement, passable en temps de paix, mais se rompant au moindre effort, avec triple taxation, avec un double système de fonctionnaires de province et de fonctionnaires de la fédération, et d'éternelles discussions entre les diverses juridictions? Ne profiterons-nous pas des erreurs des autres? Faut-il que nous dirigions notre barque sur l'écueil qui vient de causer le naufrage de l'Union Américaine? Il y avait de grands hommes parmi ceux qui conçurent cette constitution, mais elle contenait une erreur radicale. La semence de la désunion exista dès son origine.

“ Jamais, continue l'auteur, il n'y eut un moment aussi opportun pour donner naissance à une nation. Les problèmes les plus difficiles de l'admi-

nistration ont été résolus pour nous. Le problème d'une union fédérale a été discuté ; — mais sans succès. Le problème d'une union législative a été étudié au contraire avec succès. Il n'y a aucun avantage que puisse donner une confédération qui ne soit procuré par une union législative. Nos concitoyens français sont inquiets pour leurs lois, leur langue et leur religion. Les lois de l'Écosse existent encore ; la religion de l'Écosse n'est pas troublée ; si la langue avait été différente elle aurait aussi été conservée. Toutes ces choses pourraient être garanties à nos frères français dans une union législative, de manière à ne pouvoir être modifiées que du consentement de la majorité des membres de la section française, dans une Chambre convoquée à cette fin."

Il y aurait bien des choses à répondre contre ces arguments de l'auteur en faveur d'une union législative sous un roi. Cette discussion n'entre pas dans notre cadre. Évidemment l'auteur est tellement prévenu en faveur de son idée, qu'il oublie les grandes leçons que nous donne l'histoire même de l'Écosse, et celle surtout de l'Irlande contre l'union législative de pays possédant des mœurs, une langue, une religion, des lois différentes. Le plus fort, le plus puissant, absorbe nécessairement le plus faible. Quoiqu'il en dise, l'Écosse et l'Irlande en sont des preuves frappantes que notre historien national, M. Garneau, a su habilement employer contre la politique anglaise de l'*amalgamation* dans son excellent article intitulé : *Conclusion d'histoire*.¹

Cependant, la brochure d'un *Colonist* sans contenir un projet tout à fait neuf, ni un système actuellement réalisable, renferme des idées originales, des recherches intéressantes, et constate de la part de son auteur un travail qui a toujours du mérite puisqu'il tend à faire étudier des questions du plus haut intérêt pour notre nationalité et qui ne seront bien comprises qu'après avoir été bien discutées.

Mais notre roi, où le prendrons-nous ? Sera-t-il Français ou Anglais, viendra-t-il de l'Est ou de l'Ouest, de la Nouvelle-Écosse ou du Canada ? " Je ne connais, dit l'auteur, qu'une famille à qui nous pourrions tous nous adresser sans distinction pour demander un souverain. Une famille qui nous est chère par les sentiments les plus sacrés, qui est du sang le plus pur d'une longue suite de rois, autour desquels brillent les gloires de l'histoire ; il n'y a que la famille de notre reine qui peut nous donner un magistrat, un roi, qui possédant par la grâce de Dieu une naissance que l'ambition la plus illimitée ne peut procurer à aucun de nous, serait aimé et chéri par tous comme nous aimons et comme nous chérissons sa noble mère."

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

¹ *Revue Canadienne*, 1^o livraison.